

## LE SPORT

### Grand Prix du Canada

Jacques Villeneuve imite son père, Gilles, en triomphant en formule Atlantique. Alain Prost, lui, signe sa septième position de tête en Formule 1. **S-2, S-3 et S-4**

### Deux équipes de la région en balle-molle provinciale

Deux équipes de balle-molle de la région de Québec évoluent, cet été, dans le nouveau Circuit provincial élite. LE SOLEIL vous les présente. **S-8 et S-9.**

## TENDANCES

### En l'an 2000, un emploi sur deux sera temporaire

La nouvelle réalité du marché : en l'an 2000, un emploi sur deux sera vraisemblablement occupé par un travailleur occasionnel. **B-1**

## LE QUÉBEC

### Le Parti égalité : du West Island à Neuville

« Je suis sûr de remporter l'élection », soutient Gilles Pepin, le candidat du Parti égalité, à Neuville, dans le comté de Portneuf. **A-4**

### Parizeau se porte à la défense des régions

C'est à une véritable profession de foi envers les régions que s'est livré hier, à Ville Dégelis, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau. **A-4**

## LE MONDE

### Mogadiscio : seconde nuit de bombardements

Une autre attaque aérienne par les forces des Nations unies a été menée contre le général Mohamed Farah Aidid en Somalie, la nuit dernière. **A-3**

## L'ÉCONOMIE

### Le Groupe Dufour administre un complexe de 38 millions \$

Les établissements, de Québec à Tadoussac, sont tous situés à proximité d'un port du Saint-Laurent et reliés par les navires de croisière fluviale de la famille. **B-3**

## L'ÉDITORIAL

### Et d'où viendra l'argent ?

Un comité des Communes sur la violence faite aux aînés recommande partout qu'Ottawa finance travaux, mesures et initiatives, mais oublie de mentionner d'où viendra l'argent. **A-10**

## L'INDEX

Annonces classées	B-4 à B-10
Arts	A-9 et A-12
Bandes dessinées	B-12
Décès	B-10
Économie	B-3
Éditorial	A-10
En coulisses	A-9
Horoscope de la semaine	B-9
L'Audio-Vidéo	B-2
Mot à Mot	A-11
Le Monde	A-7 et A-8
Le Rock	A-12
Où aller à Québec	A-9
Religion	B-11
Tendances	B-1 et B-2
Une place au soleil	A-6

TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Ce soir à la télé	S-16
Échecs	S-15
Feuilleton	S-14
Jeux du dimanche	S-15
Mots croisés / Mot mystère	S-14

## LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Ensoleillé, avec quelques nuages, maximum 26, minimum 14.



Demain: Ensoleillé, maximum 26, minimum 15. S-16



# Ultime effort de séduction de Campbell et de Charest La force contre l'éloquence



Les salutations d'usage entre Jean Charest et Kim Campbell, avant le grand affrontement d'hier. Noblesse oblige...

OTTAWA — Par sa performance oratoire de haut niveau, Jean Charest a réussi hier soir à contrer, tout au moins partiellement, l'impact de la grande démonstration de force réussie sur le plancher du congrès par l'organisation de sa rivale, Kim Campbell.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

À l'ouverture des portes en fin d'après-midi, avant le début des discours qui constituaient la dernière étape avant le vote final pour le choix d'un nouveau chef du Parti conservateur aujourd'hui, les casquettes roses de Mme Campbell se sont en effet appropriées la majeure partie du plancher du congrès.

On a plaidé du côté de Jean Charest qu'on leur avait ouvert la salle plus rapidement qu'à eux. « Ce sont des incidents comme ça qui provoquent des divisions dans le parti et je le déplore. On pourrait faire ça de façon plus civilisée », a dénoncé l'ex-ministre Robert de Cotret.

Les applaudissements durant le discours de Mme Campbell ont cependant démontré par la suite que les militants de la ministre de la Défense nationale étaient tout simplement plus nombreux.

Jean Charest a tout de même réussi à donner sa réplique en y allant d'un discours de haut ni-

## Les délégués votent aujourd'hui

### L'évolution de la course

Au moment des relevés effectués par la Presse Canadienne pendant la course à la direction auprès de 3 846 délégués conservateurs, Mme Campbell recueillait un plus grand nombre de votes, mais le résultat qui comptera est celui du premier tour, aujourd'hui.

	29 mai	4 juin	Aujourd'hui
CAMPBELL	1231	1290	—
CHAREST	643	761	—
EDWARDS	110	120	—
BOYER	18	18	—
TURNER	16	31	—
INDÉCIS	817	572	—



Infographie: LE SOLEIL

veau, frappant l'imagination avec une arrivée dans son autobus de campagne sur le plancher même du congrès.

Il a largement misé lors de sa prestation sur sa capacité de contrer les partis d'opposition démontrée par les sondages, s'adressant d'ailleurs presque uniquement en anglais aux délégués, laissant en cela entendre que la partie est jouée au Québec.

Il a fort habilement manié les formules chocs pour créer son impact sur les quelque 3000 délégués présents.

« S'il vous plaît, amenez-moi le Bloc québécois... Lucien Bouchard, la vie facile, c'est fini... Jean Chrétien, soyons clairs, en 1993, pas d'idées, pas de votes... »

Plus d'emplois, moins de dettes et de meilleurs résultats... Oui, je suis jeune et vigoureux, tout comme le Canada. Demain, choisissons pour gagner.

Il a enfin éliminé à cette occasion, l'équivoque qui avait une nouvelle fois terni sa journée relativement à la possibilité qu'il ne se rallie pas à Kim Campbell advenant une défaite. « Quel que soit le résultat, je vais être fier de travailler avec le candidat que vous choisirez. »

Ayant l'avantage de parler la dernière, Kim Campbell a elle aussi joué sur le son et lumière, étant présentée à la foule comme « la nouvelle sensation » à offrir aux Canadiens.

Le spectacle d'entrée était de qualité. Mais sans doute pour démontrer une dernière fois qu'elle prône un rapprochement avec les gens, elle a opté pour une introduction par une petite délégation de militants de différentes catégories et de différentes régions. Charest avait lui opté pour une introduction sur vidéo.

Au lendemain de l'hommage rendu à Brian Mulroney, Kim Campbell s'est par ailleurs résolument démarquée de l'héritage du premier ministre sortant.

« Il nous faut un style différent de leadership. Les Canadiens désirent du changement et ils y ont droit », a-t-elle lancé dans un mélange de murmures et d'applaudissements.

Autres textes en pages A-5, A-11

## Ex-Yougoslavie L'ONU obligée de partir?

SARAJEVO (AFP, AP, Reuter) — Le commandant des forces de l'ONU en Bosnie a averti hier que l'ex-république yougoslave était si près de l'« anarchie totale » que les Nations unies seront peut-être obligées de retirer leurs troupes.

« S'ils veulent se battre jusqu'à la mort, nous n'avons plus rien à faire ici », a déclaré le général Philippe Morillon à Sarajevo.

« La FORPRONU peut aider, mais seulement si elle a le soutien sans réserves des autorités de tous bords », a-t-il dit. Morillon a précisé que ses déclarations n'étaient pas une menace, mais un avertissement « adressé à tout le monde car nous sommes comme jamais au bord de la catastrophe ».

Morillon a tenu à préciser que la décision d'un tel retrait ne dépendait pas de lui.

D'autre part, à Londres, le Sunday Times révèle aujourd'hui que de 1500 à 2000 soldats britanniques ont été mis en état d'alerte permanente afin d'intervenir en Bosnie pour couvrir un éventuel retrait des troupes britanniques.

Des responsables du gouvernement seraient actuellement réunis pour décider si et quand cette opération doit être lancée.

Autre texte en page A-7



Francine Leclerc, qui doit emménager le 26 juin dans sa nouvelle résidence des Pavillons du Parc, aux Terrasses du Faubourg, a vu la vitrine avant fracassée par un bloc de ciment.

## Nouveaux actes de vandalisme sur des chantiers de construction

CHARLESBOURG — À moins de deux jours de l'expiration du décret de la construction, de nouveaux actes de vandalisme ont été commis par des ouvriers en colère, hier matin, aux Terrasses du Faubourg, à Charlesbourg, l'un des plus importants chantiers de la région. Les dommages s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

par NORMAND PROVENCHER  
LE SOLEIL

Les protestataires, au nombre d'une cinquantaine, sont arrivés sur le chantier de construction, rue de la Montagne-des-Roches, vers 7 h. Ils ont vertement semoncé, puis bousculé les quatre ouvriers appelés à travailler en ce samedi, en temps supplémentaire, afin de rencontrer les échéanciers de livraison des unités d'habitation. Tous n'ont eu d'autre choix que de quitter prestement les lieux.

Plusieurs méfaits ont ensuite été commis dans les Pavillons du Parc. Une dizaine de vitrines ont été fracassées à

l'aide de blocs de ciment et un foyer en métal a été jeté dans un sous-sol.

Un peu plus loin, dans les condominiums des Floralies du Parc, un étage a été littéralement inondé après qu'un des intrus eut ouvert une valve. Plusieurs piles de panneaux de placoplâtre ont ainsi été perdues.

À l'arrivée des policiers de Charlesbourg, le calme était revenu. Aucune arrestation n'a été effectuée. Par mesure

de précaution, les patrouilleurs sont demeurés sur place une partie de la matinée. Il y a quelques semaines, sur le même chantier, des ouvriers avaient été menacés de représailles parce qu'ils travaillaient le samedi, a-t-on pu apprendre.

### Peur de sa vie

Une future résidente d'une maison de ville des Pavillons du Parc, Francine Leclerc, n'était pas d'humeur à plaisanter lorsqu'elle a pris connaissance des dommages, hier matin, lors d'une visite de routine. « En tout cas, ils savent comment s'y prendre pour briser... », laisse-t-elle tomber, dépitée, en regardant sa vitrine fracassée par un bloc de ciment.

Le contremaître du chantier était présent sur les lieux lors des incidents. Préférant garder l'anonymat, celui-ci a indiqué au SOLEIL que la hor-

de de manifestants l'avait empêché de quitter son camion. « Mon tireur de joint a eu la peur de sa vie », mentionne-t-il, ajoutant qu'en 20 ans dans le monde de la construction, c'était la première fois que du grabuge survenait sur un de ses chantiers. « Tout le vandalisme s'est fait après que mes gars eurent quitté le chantier. »

Il s'agit de la seconde manifestation ponctuée de méfaits à survenir dans la région en quatre jours. Mercredi, environ 300 ouvriers en colère s'en étaient pris à l'édifice de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation du Québec, boulevard Hamel. Plusieurs fenêtres avaient été fracassées et des produits alimentaires (oeufs, tomates, mélése) lancés contre la façade.

Autres textes en page A-3



### Expo «De la tête aux pieds»: Vic le Tatoué sera de la partie

(PC) — Vic Redfern de Calgary tient à ce que sa femme conserve à tout jamais sa collection d'oeuvres d'art. Manque de «peau», la collection ne pourra toutefois peut-être pas durer toute l'éternité. En effet, le propriétaire porte sa collection partout sur son corps. Ce sont ses tatouages.

Comme tout artiste, Vic Redfern tient à son fournisseur de prédilection, un seul endroit parmi tous, le «Bouddha souriant» de Calgary. Vic le tatoué y tient tellement que, lorsqu'il veut enrichir son trésor, il fait le voyage de chez lui, à Vancouver, jusqu'en Alberta, pour retrouver le graveur Paul Jeffries (ci-dessus).

Paul Jeffries pratique le métier de tatoueur depuis 18 ans

et sa réputation lui attire des clients de plusieurs endroits en Europe et en Amérique, en plus de l'Australie. Son matériau c'est la peau et il parle de son travail avec enthousiasme. Des gens de toutes sortes s'adonnent à cette forme d'art, selon le maître albertain. «Je m'assois sur le banc et je regarde les gens qui admirent mon mari», raconte Wink, la femme de Vic le tatoué. Les enfants sont particulièrement intéressés parce qu'ils n'ont pas honte de paraître curieux». Le musée Glasgow, à Calgary, est lui aussi particulièrement intéressé par ce phénomène. En avril prochain, on y inaugurerait une exposition intitulée, *De la tête aux pieds*, et les dessins de Vic Redfern feront partie de l'ensemble des parures personnelles existant un peu partout dans le monde. Voilà qui marque peut être l'entrée de Vic le tatoué dans le monde de la postérité...

## Saisie de 300 000 \$ de stupéfiants Arrestations et perquisitions se multiplient

QUÉBEC — D'autres noms se sont ajoutés à la liste des trafiquants de stupéfiants arrêtés par l'Escouade du crime organisé de la SQ, après plus d'un an d'enquête dans les régions de Montréal et de Québec.

par FRANÇOIS ROY  
LE SOLEIL

Un important réseau a été démantelé et à la suite des sept perquisitions dans la région de Québec, neuf arrestations ont été faites dont sept hommes et deux femmes. Celles-ci et un des hommes se verront accuser ultérieurement par voie de sommation. Ceux qui ont en outre comparu vendredi au palais de justice de Québec sous une accusation de

complot pour trafic sont Daniel Robitaille, 24 ans, Guy Laroche, 31 ans, et Jean-Pierre Bérubé 24 ans. Ils sont tous résidents de la région de Québec.

On se rappelle que les policiers avaient saisi 4 kg de haschisch et 265 grammes de cocaïne, le tout d'une valeur d'environ 300 000 \$.

Dans la journée d'hier, quatre perquisitions à Montréal et à Longueuil ont permis aux policiers d'arrêter trois individus, dont un âgé de 32 ans qui serait la tête dirigeante du réseau. Il doit comparaître demain au palais de justi-

ce de Québec pour répondre d'une accusation de complot de trafic de stupéfiants.

Par ailleurs, un deuxième individu a également été arrêté à Montréal en possession d'un revolver de calibre .22, dont le numéro de série a été altéré. L'homme devra comparaître demain au palais de justice de Montréal sous une accusation de possession d'arme à autorisation restreinte. Un troisième devrait être accusé de possession simple de stupéfiants.

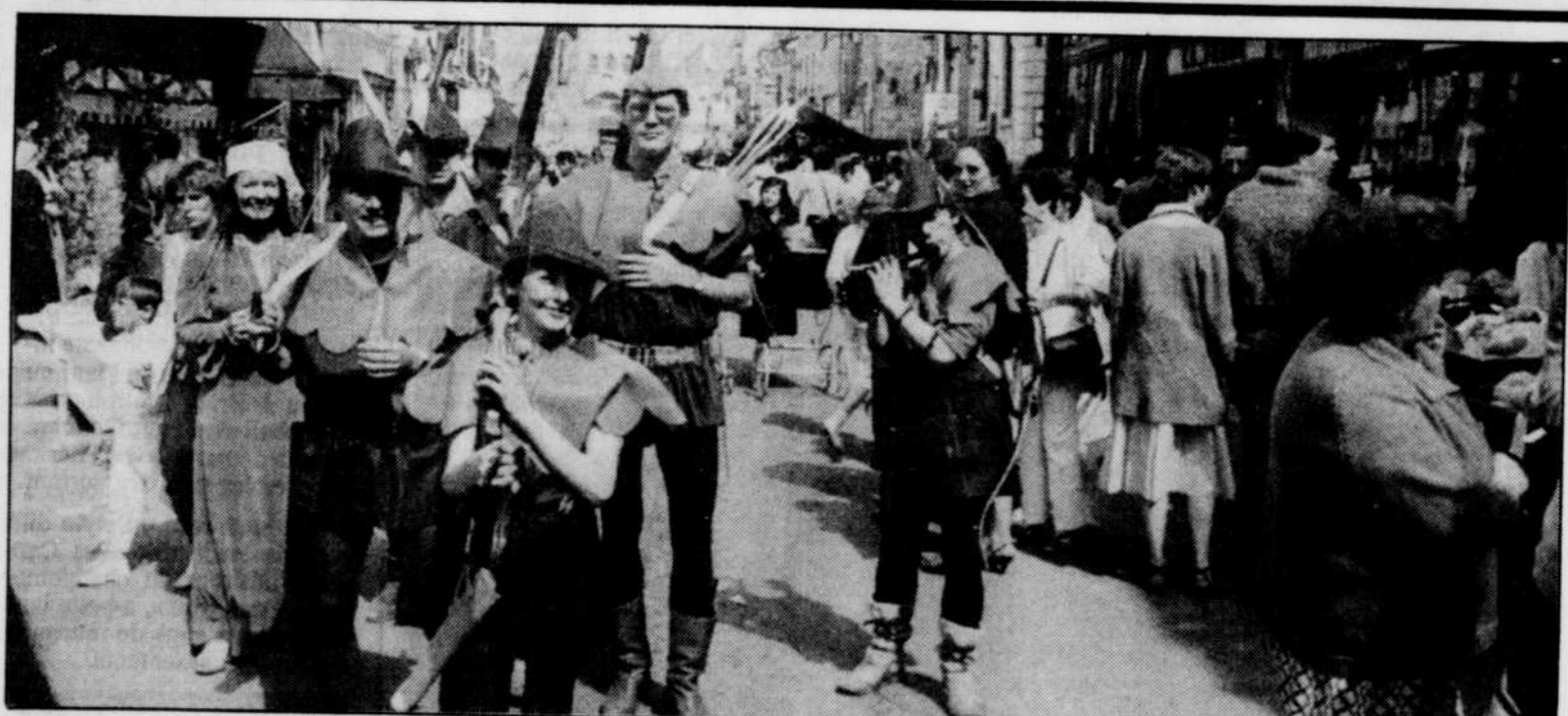
Les enquêteurs de la SQ ont procédé hier après-midi à l'arrestation de Gary Laurie, 21 ans, à bord de son véhicule circulant rue Notre-Dame, à Montréal. Dans

l'auto, ils ont saisi 115 grammes de haschisch évalués à 2400 \$ ainsi qu'une somme de 500 \$ en argent. Par la suite, une perquisition dans une résidence de la rue Notre-Dame a permis aux agents de saisir 36 grammes de marijuana, trois grammes de PCP et trois grammes de haschisch, le tout évalué à près de 650 \$. Les policiers ont aussi mis la main sur un fusil de calibre .12 tronçonné ainsi qu'une somme de 1000 \$ en argent. Finalement, une femme identifiée comme étant Jasmine Groulx, 34 ans, a comparu hier à Montréal sous des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et complot pour trafic de stupéfiants.



### Non au racisme oui à la violence...

Des membres du groupe «Anti-Racism Action» ont endommagé, vendredi à Toronto, la maison de Gary Schipper, animateur d'une tribune téléphonique, pour un groupe qui croit en la suprématie de la race blanche. Les manifestants ont brisé les vitres et lancé de la peinture, des excréments et des pierres sur la maison, devant un contingent de policiers qui ne sont pas intervenus. La police pensait que la foule, estimée entre 200 et 300 personnes, se dirigerait également vers la maison d'Ernst Zundel, qui remet en question la réalité de l'Holocauste.



Chaque 12 et 13 juin, Provins se déguise, Provins se moyennâgise, Provins se souvient. Une foire médiévale attirant des foules innombrables tenue par des artisans originaux et des commerçants du cru... Des mangeurs de feu, des paladins, des hâbleurs, des faux lépreux et des vrais chariots à boeufs, des défilés montés, de la bouffe d'époque, vendue «pas cher» et mangée en plein air, une animation incessante...

## La fameuse rose rouge de Thibaud de Provins

PROVINS — Quelque 30 000 touristes en deux jours... Toute une population en costumes d'époque... Des tournois de chevalerie soigneusement mis en scène... Des spectacles de fauconnerie avec aigles, éperviers et faucons en vol libre... Une foire médiévale attirant des foules innombrables tenue par des artisans originaux et des commerçants du cru... Des mangeurs de feu, des paladins, des hâbleurs, des faux lépreux et des vrais chariots à boeufs, des défilés montés, de la bouffe d'époque cuite, vendue «pas cher» et mangée en plein air, une animation incessante... Un spectacle son et lumière qui fait voyager dans le temps et dans l'histoire mieux que ne pourra jamais le faire le cinéma de fiction...

J'y ai rencontré, par hasard, le maire de Provins, sénateur et académicien, Alain Peyrefitte, qui ne manque jamais ces tournois. Les organisateurs me l'ont présenté et quand il a su que j'étais un journaliste de Québec, il m'a invité spontanément à la réception qu'il donnait pour l'occasion dans les jardins de sa belle propriété privée.

Le spectacle appelé *Les aigles de Provins* a été monté par deux Provençols, le Dr Carrère et Philippe Hertel, qui élèvent 40 grands rapaces et les font voler, aller et retour, de la main gantée jusqu'à l'azur, pour le plus grand plaisir des spectateurs. Ce numéro de haute voltige dure une heure et il revient plusieurs fois dans la journée.

#### Le vrai et le faux

Alain Peyrefitte qui, rappelons-le, fut à l'origine des accords franco-québécois sous le général de Gaulle, aime à dire, avec ironie, que sa ville est la ville d'art et d'histoire la plus proche de Disneyland (Eurodisney).

Le contraste est frappant, en effet. L'un est le royaume du toc et du préfabriqué. L'autre appuie ses fêtes et spectacles historiques sur des maisons à pans de bois, de somptueux hôtels particuliers, des églises gothiques, des sous-terrains voûtés et des ouvrages militaires (58 monuments classés) qui remontent, sans tricher, aux XIIe et XIIIe siècles, dont des remparts, sur deux kilomètres, remarquablement conservés. L'un raconte aux petits et grands enfants des contes de fées et des histoires à dormir debout. L'autre, Provins,

reconstitue un art de vivre délicieusement provincial et l'époque où les comtes de Champagne comptaient parmi les six grands seigneurs entre lesquels la France était partagée.

Pas surprenant que la France soit un des seuls pays au monde qui choisisse des écrivains comme ministres, maires et ambassadeurs. Déjà, au XIIe siècle, un comte de Champagne, Thibaud IV dit Thibaud le chansonnier, signait des poèmes considérés aujourd'hui comme des chefs-d'oeuvre de la littérature du Moyen Âge.

Ce même Thibaud revint de la septième croisade avec, dans ses bagages, une rose de Damas qui fait, encore aujourd'hui, la gloire et la fortune des jardiniers locaux. La rose rouge de Provins avec sa corolle purpurine aux cinq pétales dont Shakespeare a chanté l'odeur et la couleur, est à l'origine, dit-on, de la plupart des roses d'Europe.

S'inspirant d'un poème japonais, Paul Claudel a fait parler ces roses : «Ce ne sont pas mes épines qui me défendent, dit la rose, c'est mon parfum»...

On aime tellement les roses ici qu'on en fait un tapis de pétales sous les pieds des invités lors d'événements spéciaux. Et parmi les spécialités gastronomiques locales, outre le fromage de Brie et les Nifettes (une pâtisserie), on trouve le confit de pétales de roses ; c'est bon, mais c'est surtout beau à regarder.

On comprend pourquoi les Thibault du Québec passent tous par Provins quand ils viennent en France.

### EN BREF

#### ■ Début d'incendie dans Saint-Roch

Un début d'incendie a mobilisé une trentaine de pompiers, peu après minuit, hier, dans un triplex du 317, de l'Église, dans le quartier Saint-Roch. Les pompiers, appelés par trois alertes, n'ont pris qu'une douzaine minutes à éteindre les flammes qui avaient pris naissance dans une poubelle, au sous-sol de l'édifice. L'origine de l'incendie demeure suspecte. Les dommages sont évalués à 15 000 \$.

#### ■ Un héros de guerre n'est plus

(PC) — Un ancien militaire canadien qui a connu la gloire en rescapant plus de 300 aviateurs alliés tombés derrière les lignes allemandes pendant la Deuxième Guerre mondiale, le capitaine Lucien Dumais, est décédé jeudi à l'âge de 88 ans. Capturé lors du raid de Dieppe en 1942, M. Dumais s'est évadé peu après d'un train qui transportait les prisonniers vers l'Allemagne. Il a ensuite traversé la France pour passer en Espagne et gagner l'Angleterre. L'année suivante, il se portait volontaire pour être parachuté en France où il devait mettre sur pied un réseau d'évacuation des aviateurs alliés. Avec l'aide des maquisards français, le réseau Shelburn est parvenu à récupérer 307 aviateurs au cours de six premiers mois de 1944. Le capitaine Dumais a publié deux volumes sur ses aventures, soit «Un Canadien français à Dieppe» et «Un Canadien français face à la Gestapo». Le réseau a été démantelé après l'invasion de la Normandie, le 6 juin 1944, et Dumais est allé rejoindre les troupes combattantes lors des opérations en Belgique, en Hollande et en Allemagne.

6/49 1-3-13-21-32-45 (complémentaire) 37	mise-tôt 4-25-37-40 <b>EXTRA</b> 331051
Sélect 42 3-4-6-12-31-40 (complémentaire) 7	LA QUOTIDIENNE tirage du 12-06-93 4-0-8 7-0-1-0

**MAGASINEZ  
DIMANCHE**

**NOS TROIS MAGASINS SONT OUVERTS**

**DE MIDI À CINQ**

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALLERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

#### LA ROUTE DES MÉDIÉVALES



par LOUIS-GUY LEMIEUX  
envoyé spécial du Soleil

Et tout ça dans une ville considérée comme possédant et mettant en valeur le plus important patrimoine architectural «religieux, militaire et civil» de toute l'Île-de-France aux XIIe et XIIIe siècles.

Je m'en voudrai toute ma vie de ne pas avoir découvert avant aujourd'hui ce bijou de ville (13 000 habitants) à la fois si proche (80 km) et si loin de Paris par le rythme de vie, située aux confins de la Brie et de la Champagne.

Chaque 12 et 13 juin, Provins se déguise, Provins se moyennâgise, Provins se souvient. Hier, malgré un temps plus que maussade, les organisateurs des festivités n'avaient annulé aucune activité. Et parmi les milliers de touristes trempés, gelés et, malgré tout, visiblement heureux, un groupe de 50 Québécois, l'Association des Thibault d'Amérique, venus retrouver quelques racines profondes.

C'est la première fois que je vois un spectacle de chevaliers en tournoi et, franchement, c'est impressionnant. Spectaculaire. Les spectateurs se dressent sur

leurs sièges d'excitation. Ici, le spectacle était donné par une troupe appelée *Les cascadeurs associés*. Ils se produisent depuis quelques années à travers toute l'Europe et, c'est tout nouveau, des villes américaines comme Las Vegas les réclament à prix d'or. Le directeur de la troupe, Jacky Vernon, a monté un spectacle de 12 chevaliers en armures et autant de chevaux dressés et carapçonnés qui re-créée avec un grand souci d'exactitude un tournoi selon les règles de l'art. Lui-même et ses cascadeurs sont des athlètes de haut vol, sans quoi ils se briseraient tous les os du corps quand la lance de l'adversaire les jette en bas de leurs chevaux lancés au grand galop.

## LA TROIS

# La CSN-Construction souhaite que le décret soit prolongé d'un an

**MONTREAL (PC)** — Le président de la CSN-Construction, Olivier Lemieux, a souhaité hier que le gouvernement Bourassa reconduise le décret de la construction pour une période d'un an afin de permettre aux syndicats et aux entrepreneurs de régler les problèmes les plus criants de l'industrie, dont le travail au noir.

« Il faut donner la chance aux gens de l'industrie de trouver des solutions », a déclaré M. Lemieux lors d'une conférence de presse tenue à la veille de la commission parlementaire qui doit entendre les parties sur la façon de dénouer l'impasse dans les négociations pour renouer le décret régissant l'industrie de la construction.

Le ministre du Travail du Québec, Normand Cherry, avait prolongé le décret de la construction pour 45 jours, le 1er mai dernier, dans l'espoir vain que les entrepreneurs et les syndicats en viennent à une entente. La tenue d'une commission parlementaire, demain, est le prélude à la promulgation d'un nouveau décret, dont la durée devrait être de six mois, selon la recommandation d'un groupe de députés libéraux chargés d'analyser certains irritants contenus dans la loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'oeuvre.



Le ministre du Travail Normand Cherry a convoqué une commission parlementaire pour demain sur le conflit dans la construction.

Dans un rapport rendu public la semaine dernière, le groupe de sept députés recommandait également d'exclure de ce même décret tout le secteur de la construction résidentielle, soit 60 % du marché.

« Ce n'est pas une prolongation de trois ou six mois dont nous avons besoin, mais une prolongation d'un an, a déclaré M. Lemieux. Au cours de cette période, au lieu de vouloir régler d'un coup tous les problèmes de l'industrie, on devrait cibler les principaux irritants, comme la fiscalité et le travail au noir. »

Selon M. Lemieux, la prolongation du décret de la construction de 45 jours promulguée par le ministre Cherry en mai n'a produit aucun progrès « substantiel » à la table des négociations.

Au moment de rompre les négociations, le 3 juin, l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) réclamait une diminution des salaires et la promulgation d'un nouveau décret d'une durée de trois ans. De leur côté, les syndicats - Fédération des travailleurs du Québec et Conseil provincial des métiers de la construction - désiraient plutôt que le gouvernement laisse « jouer le rapport de forces » en permettant l'exercice du droit de grève.

Avec seulement 25 000 membres sur 120 000 travailleurs inscrits à l'Office de la construction du Québec, la CSN-Construction n'a pas participé aux négociations avec les entrepreneurs. Mais ayant négocié il y a 20 ans le décret de la construction, elle juge important aujourd'hui de faire connaître sa position.

« Historiquement, la CSN a toujours été associé aux réformes de l'industrie de la construction », a déclaré M. Lemieux, qui était flanqué de l'ex-président de la CSN, Marcel Pepin, lors de la conférence de presse.

## «C'est la grève», soutient le sous-traitant Gilbert

**CHARLESBOURG** — Pour le sous-traitant Michel Gilbert, de Charlesbourg, les actes de vandalisme perpétrés hier matin aux Terrasses du Faubourg signifie à ses yeux qu'une grève dans le secteur de la construction est amorcée.

par NORMAND PROVENCER  
LE SOLEIL

« Pour moi, ils sont déjà en grève. Mes hommes avaient le droit de travailler en temps double hier matin », a indiqué M. Gilbert qui, à titre de sous-traitant pour la firme Sogespro, termine des travaux de finition sur le chantier des Terrasses du Faubourg, rue de la Montagne-des-Roches.

Pour M. Gilbert, pas question que ses hommes reprennent le boulot demain et mardi. Les menaces des manifestants ont été on ne peut plus claires. « On ne rentrera pas. Ça ne sert à rien d'aller faire briser notre matériel, il n'y a pas d'assurances qui couvrent ça. »

Ironie du sort, M. Gilbert était également à pied d'oeuvre sur le chantier de Sainte-Foy qui, le mois dernier, avait été incendié par une main criminelle agissant, croit la police, dans la foulée des tensions qui règnent dans le monde de la construction. M. Gilbert ne voit toutefois aucun lien entre les deux incidents.

### Agent de sécurité

Le promoteur Sylvain Lamothe, de la firme Sogespro, a indiqué pour sa part au SOLEIL qu'un agent de sécurité serait embauché en permanence au chantier des Terrasses d'ici la fin des travaux, en juillet.

M. Lamothe s'est dit surpris que les manifestants s'en prennent à son projet résidentiel. « Nous étions en règle, les hommes avaient le droit de travailler le samedi. Il n'y avait sur place que le contremaître et le sous-traitant. Nous avons des échéanciers à respecter pour nos clients. »

« Vous savez, il y a parmi les manifestants des gens qui peuvent devenir violents. Ils n'ont pas d'ouvrage et ils voient les dettes qui s'accumulent, la maison à payer », ajoute un membre du personnel de Sogespro.

Un ouvrier évacué du chantier hier, mécontent de voir son véhicule abimé par les manifestants, aurait même déclaré qu'il reviendrait travailler cette semaine, mais cette fois, avec son .12, mentionne notre interlocuteur.



La vue de ce Cobra américain incite ce jeune Somalien à quitter rapidement les lieux de l'attaque.

# Les Nations unies frappent encore une fois à Mogadiscio

**MOGADISCIO (AFP, Reuter)** — Pour la seconde nuit consécutive, une attaque aérienne a été menée par les forces des Nations unies en Somalie dans le secteur-sud de Mogadiscio où se trouve la maison du général Mohamed Farah Aidid.

L'assaut, lancé un peu avant une heure du matin (heure locale), a duré une quarantaine de minutes.

La veille, au moins six Somaliens avaient été tués, et six blessés, au cours de l'attaque aéroterrestre menée par l'ONUSOM contre le chef de guerre somalien et au cours d'une manifestation qui a suivi cette opération militaire, selon un bilan provisoire établi à partir de sources hospitalières et onusiennes.

### Ruse américaine

À la suite de la seconde attaque, des flammes et de la fumée noire s'échappaient au-dessus de la zone visée. Les avions américains AC-130 Spectre ont apparemment touché leurs cibles à plusieurs reprises, par des tirs rapprochés qui ont provoqué des explosions. Hier, les forces américaines avaient annoncé que les AC-130, des avions de transport armés de canons de mitrailleuses lourdes à débit ultra-rapide, avaient regagné Djibouti. Il s'agissait probablement d'une ruse pour qu'Aidid se sente en sécurité à Mogadiscio. Les équipages des avions ont utilisé leurs canons de 105 mm pour pilonner la résidence du chef de guerre.

Près de la zone où est située la villa du général Aidid, se trouvent un dépôt de munition, des citernes de carburant et un garage appartenant au responsable financier du chef de guerre somalien, Osman Ato.

Aux États-Unis, cette nouvelle attaque de l'ONU a été confirmée auprès de la chaîne de télévision CBS par Madeleine Albright, ambassadrice de Washington auprès des Nations unies.

Sur CBS, Madeleine Albright a déclaré que cette nouvelle opération constituait une poursuite

n'ont pas permis d'appréhender le général Aidid.

Utilisant la fréquence de la radio d'Aidid, l'ONU a lancé des appels au calme à la population somalienne. La tension est malgré tout restée très vive dans les rues de Mogadiscio après l'intervention alliée.

Ces opérations de la force internationale pourrait créer plus de problèmes qu'apporter de solutions. « Je suis sûr qu'il va y avoir des représailles de la part des Somaliens, en particulier s'il y a des blessés », a déclaré Jamie McGoldrick, membre de l'organisation caritative Save The Children.

du raid d'hier, qui avait touché des dépôts d'armes et une station de radio contrôlée par Aidid.

« Cela fait partie d'une opération en cours. Les Nations unies sont là-bas pour rétablir l'ordre (...) et pour arrêter et poursuivre les responsables », a-t-elle ajouté.

### Armes à détruire

Les Nations unies veulent poursuivre les opérations de désarmement du général Aidid, avait indiqué hier soir à New York le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des opérations de maintien de la paix, Kofi Annan, après la seconde attaque aérienne.

« Nous avons identifié plusieurs dépôts, certains déclarés, d'autres clandestins, et nous voulons détruire les armes qui s'y trouvent », a ajouté le secrétaire général adjoint. « Nous continuerons à le faire jusqu'à ce qu'elles aient été détruites », a-t-il assuré.

Dans une déclaration solennelle lue vendredi soir après la première opération contre des positions du général Aidid, Annan avait rappelé que le « rétablissement de la sécurité » à Mogadiscio passait par l'élimination des armements lourds qui, « pendant trop longtemps, ont été utilisés pour terroriser le peuple somali ».

Lors de l'opération de samedi, environ 200 personnes, dont un proche conseiller du général Aidid, le général Ali Kediye, ont été capturées et la radio du général rebelle, abritant des dépôts d'armes, a été détruite par les soldats de l'ONU. Les fouilles systématiques menées dans les quartiers sud de Mogadiscio

# C'est la faute à Aidid

**MOGADISCIO (AP)** — Homme de confiance de l'ancien président Mohamed Siad Barré, devenu chef de clan puis seigneur de la guerre sans responsabilités officielles, Mohamed Farah Aidid fait figure de principal responsable du chaos dans lequel est plongé la Somalie.

Général pendant les années de dictature, Aidid s'est imposé comme l'un des hommes forts du pays à la faveur du coup d'État de janvier 1991 sous l'impulsion du clan des Hawiye.

La fuite du président Siad Barré, après 21 ans de pouvoir, ouvre une période d'instabilité et de querelles de clocher entre plusieurs de ses anciens lieutenants.

Les Hawiye se divisent en deux factions rivales : les Abgals dirigés par le puissant homme d'affaires Ali Mahdi et les Habar-Gedirs conduits par Aidid. Les deux hommes vont s'affronter sans relâche dans une guerre civile responsable de milliers de morts. Le pays se partage alors en plusieurs fiefs tenus par des chefs de guerre opposés au gouvernement de Mogadiscio.

Aujourd'hui, Aidid, cible des opérations militaires alliées, dispose de la haute main sur le sud de la capitale avec l'aide d'autres factions.

Selon l'ONU, les hommes du général Aidid sont responsables des affrontements qui ont coûté la vie à 23 casques bleus pakistanais la semaine dernière. Aidid a démenti ces déclarations et a accusé les troupes des Nations unies de soutenir ses rivaux.

Malgré l'intervention de la force multinationale en décembre et l'érosion progressive de son influence, le chef de clan paraît maintenir une certaine assise dans Mogadiscio.

Dans une conférence de presse, vendredi, il a alterné les critiques contre les casques bleus et les appels à l'aide humanitaire. L'assistance occidentale reste indispensable dans un pays où 350 000 personnes sont mortes de faim, de maladies et d'affrontements entre civils en 1992.



Un soldat américain inspecte les munitions du camp ennemi détruites lors de l'attaque des Nations unies hier.

# 30 000 syndiqués du secteur public invités à débrayer mercredi

**MONTREAL (PC)** — Les délégués du Conseil du secteur public de la Fédération des employés et employées de services publics (30 000 membres), affiliée à la CSN, ont rejeté à l'unanimité hier la dernière proposition du président du Conseil du Trésor Daniel Johnson et invité leurs membres à débrayer le 16 juin.

Selon la Fédération, M. Johnson n'a fait preuve d'aucune ouverture quant à la proposition du Front commun alors que les organisations syndicales ont déjà offert des concessions. Ils ont notamment accepté un gel salarial d'un an moyennant la négociation d'une convention collective d'une durée de trois ans.

« Plusieurs de nos syndicats ont déjà en poche des mandats de grève dont la durée varie de 15 minutes à trois jours. Nous les invitons à les exercer le 16 juin », a déclaré la présidente de la Fédération, Ginette Guérin, lors d'une interview avec le journal La Presse.

L'objectif de ce débrayage est de démontrer que nous voulons

une entente négociée et que nous ne sommes pas prêts à ratifier le projet de loi 102 comme le veut M. Johnson, a expliqué Mme Guérin.

Le Front commun s'est aussi dit prêt à entreprendre une révision en profondeur de l'organisation du travail pour améliorer l'efficacité des services et la qualité de vie au travail. Les premières économies ainsi réalisées, jusqu'à concurrence de 1 % de la masse salariale, seraient concédées au gouvernement.

« Mais M. Johnson refuse de retirer son projet de loi 102 et

d'ouvrir la porte à la négociation. Dans sa proposition, il maintient le gel des salaires de deux ans et la récupération de 1 % de la masse salariale », souligne Mme Guérin.

Non satisfait de ces exigences, le président du Conseil du Trésor réclame des garanties des organisations syndicales afin de pouvoir couper dans les avantages sociaux de leurs membres. Cela équivaut à signer le décret, croit Mme Guérin.

### Semaine de 4 jours

Vendredi, les syndicats d'em-

ployés du secteur public et paratpublic ont suggéré d'écourter de cinq à quatre jours la semaine de travail pour répondre aux impératifs financiers du gouvernement. La proposition syndicale, qui n'implique pas une réduction du nombre d'heures de travail, permettrait ainsi d'abolir le paiement d'heures supplémentaires.

Les syndicats n'ont pas encore déposé formellement cette proposition auprès du président du Conseil du Trésor Daniel Johnson. Cette proposition est cependant

considérée positivement par Martin Geoffroy, porte-parole gouvernemental, qui y voit une façon d'atteindre les gains de productivité si cher au ministre Johnson.

Toujours selon les syndicats, la semaine de quatre jours permettrait des économies au chapitre de l'absentéisme, accroîtrait la disponibilité des services aux usagers et abaisserait les coûts d'administration des listes de rappel du personnel temporaire ou à temps partiel grâce à sa plus grande stabilité.

## Le Parti égalité : du West Island à Neuville

NEUVILLE — Le comté de Portneuf, c'est pas à l'autre bout du monde, mais tout de même loin du fief traditionnel du Parti égalité, le West Island de Montréal. « Justement on veut détruire le mythe que nous sommes un parti d'anglophones », insiste Keith Henderson, chef du Parti égalité, de passage à Neuville hier.

par LISE FOURNIER  
LE SOLEIL

Il était là pour faire campagne et visiter les villes et villages de Portneuf en compagnie du candidat Gilles Pepin. Celui-là même qui fut à deux doigts de la battre lors de la course à la direction du Parti égalité.

Une trentaine de sympathisants, tous de la région de Montréal, faisaient également partie du voyage organisé en autocar de luxe. Gilles Pepin, vêtu d'un t-shirt et bermuda, l'air décontracté, a servi de guide touristique « in english » à tout ce beau monde, qui a eu droit en prime à un match de tennis entre les rivaux d'hier.

Mais du West Island à Saint-Casimir, la marche est haute. Un défi que Gilles Pepin entend relever haut la main. « Je suis sûr de remporter l'élection », dit-il sans sourciller. Mais M. Pepin n'est là que depuis une semaine. Venu de Montréal à bord de son voilier de 30 pieds, le « Topspin », le candidat originaire d'Anjou a ancré son pied-à-terre flottant à la marina de Neuville, d'où il va prêcher la thèse de son parti : un Québec bilingue dans un Canada fort.

D'ailleurs, il arbore fièrement les drapeaux canadien et québécois à son côté. « Côte à côte parce qu'ils sont égaux ». Mais sur le côté, ils sont, en réalité, dos à dos.

Dans Portneuf, on le connaît peu. Du moins, des interviews du SOLEIL menées ici et là montrent que beaucoup de gens ignoraient même que le Parti égalité était représenté aux partielles. « Égalité, c'est pas le parti de Westmount ? », interrogeaient certains, pendant que d'autres se rappelaient qu'ils

avaient trois députés à l'Assemblée nationale.

La serveuse d'un « frites sauces » a dit l'avoir rencontré. « C'est un candidat comme les autres... pas mieux », a-t-elle lancé. Des commerçants des alentours de Neuville, eux, en avaient vaguement entendu parler.

Tenant radical du libre choix des parents pour la langue d'éducation, M. Pepin veut aussi convaincre les électeurs qu'ils perdent des entreprises et des emplois à cause de lois québécoises qui protègent la langue française. À ses yeux, les lois 178, 101 et le projet de loi 86 du ministre Claude Ryan sont tous plus abominables les uns que les autres.

Du comté rural de Portneuf à 99 % francophone, Gilles Pepin avoue candidement : « Je n'ai pas la prétention d'être omniscient des problèmes du comté ; mais j'apprends très vite ».

Quoi qu'il en soit, Gilles Pepin est convaincu d'être la solution de rechange qu'il faut aux Portneuvois. « Les péquistes et les libéraux sont aussi indépendantistes l'un que l'autre, mais les péquistes sont plus francs », dit-il. Des flèches, il en avait aussi pour Robert Libman, député du Parti égalité à l'Assemblée nationale, l'accusant d'avoir frayed avec les libéraux en endossant l'Accord de Charlottetown. « Il a fait bande à part, dit-il, et contre le parti qui avait rejeté l'accord ».

Le Parti égalité s'identifie comme la 3e voie au Québec. Ce 3e parti que réclame Mario Dumont, l'ex-président de l'aile jeunesse chez les libéraux, eh bien le Parti égalité dit l'incarner. Et c'est dans



« Je suis sûr de remporter l'élection », soutient le candidat du Parti égalité dans le comté de Portneuf, Gilles Pepin.

Portneuf qu'il veut faire sa première percée pour ensuite conquérir le Québec.

Car aux prochaines élections, Gilles Pepin l'affirme : « Nous serons dans 60 comtés ».

## Parizeau se porte à la défense des régions

DÉGELIS — C'est à une véritable profession de foi envers les régions québécoises que s'est livré, hier, à Ville Dégelis dans le Témiscouata, le chef du Parti québécois, Jacques Parizeau.

par CARL THÉRIAULT  
collaboration spéciale

Le chef du PQ s'adressait hier à 160 militants réunis pour les assises annuelles de la région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine à Ville Dégelis. Il a entre autres fait sienne la proposition de privatisation de la forêt habitée, ou lots boisés intramunicipaux, défendue entre autres par les producteurs de bois de l'Est du Québec.

Le projet comporterait toute une refonte du système juridique appliqué au domaine forestier, y compris la loi 150 du ministre Albert Côté, affirme Jacques Parizeau.

« Il est temps de revenir aux problèmes des gens. Les problèmes des régions sont nos problèmes, a déclaré M. Parizeau. Sur ce plan-là, on a parfois été bien abstrait et bien compliqué. Nos meilleurs moments l'ont été quand nous avons été plongés dans les problèmes des gens ».

Pour Jacques Parizeau, il y a actuellement un « effet cobra » quand on parle de l'impasse des finances publiques. « Il y a des idées qui ne coûtent rien ».

Il a donné comme exemple le comité des propositions comme le comité de développement des exportations de Pabock et les lots boisés intra-municipaux privatisés. Jacques Parizeau a été particulièrement cinglant envers la société d'État Hydro-Québec. « J'ai le goût de hurler quand je vois Hydro-Québec qui a résisté à l'énergie solaire et qui pourrait signer un important contrat américain de 50 mégawatts ».

« De grâce qu'on donne quelques bourses à des Gaspésiens pour qu'ils puissent aller s'initier à la technologie américaine », a-t-il lancé à son auditoire.

Pour l'ex-ministre des Finances du Québec, il faut, dans des régions « menacées de casement sur le plan économique comme le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie », prendre des risques.

## Lois rétroactives: le Barreau rabroue Québec

MONTREAL (PC) — Réuni en assemblée générale annuelle, le Barreau du Québec a décidé de rappeler le gouvernement à l'ordre sur le principe de la non-rétroactivité des lois.

Dans une résolution adoptée vendredi soir, les membres de la communauté juridique du Québec ont dénoncé toute adoption de loi avec effet rétroactif qui ne comporterait pas de dispositions protégeant les causes pendantes.

En adoptant cette résolution, le Barreau du Québec faisait directement allusion au projet de loi 55, adopté par le gouvernement du Québec le 18 décembre 1992, qui amende la Loi sur la fiscalité municipale. Cet amendement a effet rétroactif depuis le 21 décembre

1979 et ce, sans protection pour les causes pendantes.

« De tels amendements sont susceptibles de déconsidérer l'administration de la Justice en ce qu'ils causent préjudice à tous les contribuables qui avaient légitimement saisi les tribunaux, croyant à la stabilité du droit et au respect de l'autorité judiciaire », estime le Barreau.

Mais les membres du Barreau avaient aussi en tête le dernier budget du ministre des Finances, Gérard D. Levesque, qui semble bien décidé à aller de l'avant dans

son intention d'imposer de façon rétroactive (en date du 1er janvier 1993) un impôt sur les revenus.

« Le citoyen est en droit de s'attendre à ce que les lois qui le gouvernent soient connues au moment de leur application, a déclaré le bâtonnier du Québec, Me Denis Paradis. S'il contrevient à ce principe de base de notre dé-

mocratie, le Barreau a le devoir de le souligner ».

Pour Me Paradis, la résolution du Barreau du Québec tombe à un moment opportun. D'ici la fin de la session parlementaire de l'Assemblée nationale, les élus risquent de voter d'autres mesures qui bafouent le principe de la non-rétroactivité des lois.

### CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3270 OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

### LES CONFÉRENCES DE CLAUDIA RAINVILLE



DITES OUI AU BONHEUR

DERNIÈRE CONFÉRENCE D'ICI L'AUTOMNE

Date: Le mardi 22 juin à 19h30

Lieu: Hôtel des Gouverneurs 3030, boul. Laurier Sainte-Foy

Coût: 15 \$ (billets en vente à l'entrée)

Rens.: (418) 654-0457

LES ÉDITIONS FRJ

• CUIVRE • CHAUDRONS  
• ARGENTERIE  
• RÉPARATIONS  
• ÉTAMAGE • POLISSAGE  
HC HOPITAL DES CHAUDRONS QUÉBEC ENR. 687-2559

ICI Les articles scolaires et de bureau sont offerts à des PRIX\* plus bas que n'importe où ailleurs

LUIDELLE Place Fleur de Lys Place Laurier et Centre-Ville Québec par des gens d'ici

Tous les recharges de chèque, gravure gratuite sur stylos, réparation de stylos, calculatrices et agendas électroniques, commander livres et laissez-passer d'électro, photo-papier, envoi de fax à l'étranger, best-sellers, cartes de souhaits, lire supérieure Access! Ouvert le dimanche \*Payés et remportés

### PLEINS FEUX SUR MONTRÉAL



Découvrez le St-Laurent de Québec à Montréal à bord des luxueux Cavalier Maxim et Cavalier Royal.

Premières loges au Festival International des feux d'artifice de Montréal.

119 \$ + taxes pour une croisière d'une journée, repas, animation, retour en autocar.

UNE OCCASION À NE PAS MANQUER!

Départs les 12, 19, 26 juin, les 4, 11, 18, 25 juillet et le 1er août.



(418) 692-4643

AUX ÉTUDIANTS ADMISSIBLES Faites un essai routier de

24 MOIS AUCUN COMPTANT



205\$ PAR MOIS

Pensez-y! Renseignez-vous. • Assistance routière GM 3 ans / 60 000 km incluse • Transport et préparation inclus • Base sur un bail de 24 mois seulement • Kilométrage limité à 48 000 km • Dépôt de 300 \$ remboursable • Taxes en sus. Rabais GM inclus • Frais de \$5 le kilomètre après 48 000 km

24 MOIS seulement à 205\$ C'est plus logique que financer pendant 5 longues années ailleurs.

MARLIN Geo Chevrolet Oldsmobile etc. c'est grandement accueillant!

2145, boul. Charest Ouest, Québec G6B-1212

### Mulroney trahi par ses sénateurs

OTTAWA (PC) — Cinq sénateurs conservateurs ont manqué de loyauté envers leur parti en votant avec l'opposition libérale pour faire battre un projet de loi gouvernemental, a déclaré le premier ministre Brian Mulroney. Les sénateurs du parti au pouvoir ont contribué à faire annuler un projet de loi qui devait effectuer le fusionnement d'organismes s'occupant d'art et de recherches. Il s'agissait là d'une des mesures destinées à comprimer les frais d'opération du gouvernement fédéral. Le vote a été de 39 votes à 39 et, selon le premier ministre, il ne s'agit pas d'une défaite majeure. Il y a là la preuve toutefois, toujours selon M. Mulroney, que ceux qui se sont mis à genoux pour entrer au Sénat et avaient promis de respecter la discipline du parti, ne l'ont pas fait et ont ainsi manqué de loyauté. Le fusionnement en question aurait été celui du Conseil des Arts, de certains organismes de recherches et de programmes de nature culturelle du ministère des Affaires extérieures.

Extra		Tirage du 93-06-12		RÉSULTATS						
NUMÉROS	LOTS	7	15	16	17	18				
331051	100 000 \$	19	21	23	25	26				
31051	1 000 \$	29	36	42	43	44				
1051	250 \$	46	47	57	58	60				
051	50 \$	Prochain tirage: 93-06-13								
51	10 \$	SELECT		Tirage du 93-06-12		GAGNANTS		LOTS		
1	2 \$	3	4	6	12	31	40	6/6	0	1 000 000,00 \$
		Numéro complémentaire: 7						5/6+	0	22 632,00 \$
		4 25 37 40						5/6	42	898,10 \$
		GAGNANTS		LOTS				4/6	1 903	37,00 \$
		77		649,30 \$				3/6	29 823	5,00 \$
		Ventes totales: 938 712,00 \$						Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$		
		TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec						Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.		

### expoQuébec

## OFFRE D'EMPLOI TEMPORAIRE

Expo Québec requiert les services de personnes disposées à travailler le jour et le soir pour la durée d'Expo Québec 93, du mercredi 18 août au dimanche 29 août prochain.

Plusieurs types d'emploi sont offerts. Les renseignements et formulaires de demande d'emploi peuvent être obtenus auprès des organismes suivants:

Commission de l'exposition provinciale	ET	Emploi et Immigration Canada
Centre administratif		Bureau de Québec
Parc de l'exposition		410, boul. Charest Est
2205, avenue du Colisée		Québec
Québec		G1K8G3
G1L4W7		

Les formulaires dûment remplis devront parvenir à Emploi et Immigration Canada au plus tard le vendredi 9 juillet 1993.

La priorité sera accordée aux résidents et résidentes de Québec. S'il y a plus de candidats et candidates que de postes à combler, l'on procédera à un tirage au sort.

## UN BON MOUVEMENT CONTRE L'ARTHRITE

De toutes les grandes maladies du siècle, l'arthrite est celle qui affecte le plus la qualité de vie de la personne atteinte.

En détruisant littéralement ses articulations, l'arthrite provoque chez elle des souffrances parfois intolérables, réduit sa mobilité et peut la rendre invalide.

UN QUÉBÉCOIS SUR SEPT EN EST ATTEINT.

Maladie chronique courante, l'arthrite est incurable et demeure mal connue.

Les arthritiques fondent donc tous leurs espoirs sur la recherche, qui seule permettra d'en déterminer les causes et d'y trouver un remède définitif.

Le Centre de recherche sur l'arthrite du CHUL constitue la plus importante équipe de recherche fondamentale et clinique sur l'arthrite au Canada.

Pour mener à bien sa mission, le Centre doit disposer de locaux mieux adaptés à ses activités: il vous invite à participer à sa campagne de financement La recherche en mouvement dont l'objectif est de 2,6 millions de dollars.

Déjà les cadres, les médecins et le personnel de l'hôpital ont fait leur part.

La Banque Laurentienne s'est associée à cette campagne.

Vous le pouvez également.

Tél.: 654-2772

LE GROUPE BANQUE LAURENTIENNE SOUSCRIPTION À LA CAMPAGNE 5 000 \$

De gauche à droite: M. Jean L'Heureux, vice-président Développement des affaires et M. Jean M. Verreault, président général de la campagne.

LE CENTRE DE RECHERCHE SUR L'ARTHRITE LE SOLEIL



# LE CONGRÈS À LA DIRECTION



## Chrétien voit en Campbell sa future adversaire

OTTAWA — Jean Chrétien croit que Kim Campbell va remplacer Brian Mulroney et diriger les troupes conservatrices lors des prochaines élections.

par PIERRE-PAUL NOREAU  
LE SOLEIL

Le chef libéral a effectivement confié à des proches que Jean Charest va finir deuxième, à court d'environ 200 voix, malgré son excellente performance depuis son entrée dans la course à la mi-mars.

En faisant cette évaluation, il y a quelques jours, M. Chrétien faisait un parallèle entre la première bataille qu'il a livrée à John Turner en 1984 et celle qui est en cours actuellement chez les con-

servateurs. À l'instar des John Munro, John Robarts, Mark MacGuigan et Eugene Whelan qui s'étaient ralliés à Chrétien à l'époque, les Jim Edwards, Garth Turner et Patrick Boyer ne sont pas assez forts ensemble pour faire vraiment une différence en bout de ligne même s'ils se ralliaient tous derrière Jean Charest.

Pour paraphraser la présidente du Parti libéral à l'époque, l'ex-ministre Iona Campagnolo, le ministre de l'Environnement finirait premier dans le cœur des délégués, mais deuxième sur les bulletins de vote.

Le match s'est joué au moment de la sélection des délégués, croit le chef libéral, alors que la ministre de la Défense jouissait d'une organisation à la grandeur du pays, organisation dirigée par des experts. Celle de Jean Charest était encore loin d'avoir atteint sa vitesse de croisière en cette période cruciale, tout au moins à l'extérieur du Québec.

### Irrésistible

Paul Martin est de son côté convaincu que Jean Charest va raffer le titre en poursuivant son irrésistible poussée jusqu'au bout. Lui aussi rompu aux calculs et mouvements de délégués en raison de son expérience de 1990, il estime que la volatilité est un fac-

teur bien réel dans une course de ce type-là.

« Je suis surpris d'être l'un des seuls à croire qu'il peut gagner ça. Quant à moi, les indécis vont massivement pencher vers Charest, là où se trouve le momentum. »

Chose certaine, conclut-il, si Mme Campbell n'obtient pas au moins 48 % du vote au premier tour, elle verra subitement ses appuis disparaître.

Cette dernière analyse, le néo-

démocrate Steven Langdon la partage. « Si elle n'est pas très proche d'une victoire au premier tour, elle va faire face à de très sérieux problèmes. »

Charest est effectivement celui qui a le meilleur potentiel pour accroître ses appuis une fois le premier tour passé.

La course est cependant serrée à son avis. L'appui massif de l'establishment en faveur de la ministre de la Défense nationale est un

aspect fondamental à la base de sa force, juge le député ontarien qui a participé et fait bonne figure dans la course qui a couronné Audrey McLaughlin en 1989.

Par ailleurs, conclut M. Langdon, Mme Campbell pourrait bien causer une surprise par sa performance en toute fin de course. Alors que les attentes sont très élevées face à Jean Charest qui a démontré son talent dans les débats, elle pourrait facilement être celle qui vole le show.

## L'hésitation de Charest à se rallier en cas de défaite lui attire des huées

OTTAWA — Le ministre de l'Environnement Jean Charest a dû faire face à la désapprobation des partisans de Mme Kim Campbell hier lors du dernier débat qui opposait les candidats au leadership conservateur.

par MANON CORNELLIER  
de la Presse canadienne

Les huées ont commencé à fuser lorsqu'il a répété qu'en cas de défaite, il prendrait le temps de consulter sa famille avant de décider de briguer les suffrages.

Depuis qu'il a tenu des propos semblables sur les ondes de la télévision d'État, Jean Charest a dû s'expliquer à plusieurs reprises.

Hier n'a pas fait exception. Un délégué favorable à Mme Campbell a profité du dernier débat pour revenir à la charge.

Après les huées, M. Charest a rappelé qu'il avait appuyé M. Joe Clark lors du leadership de 1983, ce qui ne l'avait pas empêché, par la suite, de se présenter avec l'équipe de Brian Mulroney.

« J'ai toujours été membre de ce parti. Ma famille a toujours été membre de ce parti et ce, depuis mon arrière-grand-père. Et je vais toujours être membre de ce parti », a-t-il lancé.

« Je vais toujours servir loyalement la personne que vous choisissez pour leader, peu importe qui ce sera », a-t-il ajouté.

Son engagement n'a pas convaincu plusieurs délégués rivaux, car tous les autres candidats ont déclaré qu'ils seraient fiers de servir sous les ordres de leurs collègues.

Pour sa part, Mme Campbell a encore eu de la difficulté à se dé mêler en français. Cette fois, c'était pour dire ce qu'elle ferait pour

tenir tête au Reform Party et au Bloc québécois.

Elle a tenté d'expliquer qu'un programme économique bien structuré était la meilleure arme, à ses yeux, pour répondre aux préoccupations des Québécois. De plus, Mme Campbell croit que les Québécois veulent élire des membres du gouvernement afin d'avoir leur mot à dire dans le processus de décision.

Mme Campbell n'a pas osé s'avancer sur les moyens pour promouvoir la place des femmes en politique. Ce sont seulement M. Charest et M. Jim Edwards qui ont pris les devants à ce chapitre.

Les deux hommes ont reconnu qu'il existait des obstacles particuliers à l'avancement des femmes en politique et que le parti devait y voir. Cependant, aucun des candidats ne favoriserait l'adoption d'un nombre cible de candidates.

Les questions de ce débat

étaient posées par les délégués qui se sont montrés très polis. Ils ont surtout permis aux candidats de répéter leur programme, sans créer trop de surprise.

En fait, le député Garth Turner a volé la vedette en acceptant de signer, sur-le-champ, un engagement à démissionner de son poste de premier ministre s'il ne pouvait éliminer le déficit en quatre ans.

Les autres candidats ont refusé de se prêter à l'exercice. Pour M. Charest, ce genre d'engagement n'est pas la solution. Il a indiqué qu'il préférerait aller au devant de l'électorat pour obtenir le mandat de s'attaquer au déficit.

Mme Campbell a ajouté, pour sa part, qu'elle favoriserait peut-être une limite constitutionnelle à la taille de la dette nationale. Dans des circonstances exceptionnelles, cette limite pourrait être dépassée après que la population eut donné son accord par voix de référendum, a-t-elle suggéré.

Mais elle a précisé qu'elle n'était pas catégorique à ce sujet, voulant réfléchir davantage à cette question.

**FEUX D'ARTIFICE**  
18 juillet, autocar, guide, 1 jour **80\$ par pers.**

**FABULEUSE HISTOIRE D'UN ROYAUME**  
1 JOUR Du 25 juin au 8 août, autocar, 2 repas, guide et croisière **120\$ par personne**  
2 JOURS Départs 25, 26, juin, 1er, 8, 15, 17, 22, 29, 31 juillet, 7 août, 1 mai, 5 repas, tour de ville, croisière, guide **239\$ par personne**

**VOYAGES SOLANGE GOULET**  
626-8966 681-1456 657-2004

**CONSULTATION PUBLIQUE**  
PARC MARIN DU SAGUENAY

**AUDIENCES PUBLIQUES**

Nous vous invitons à participer à la consultation publique sur la proposition de mise en valeur du parc marin du Saguenay. Des audiences publiques auront lieu aux endroits suivants:

- TADOUSSAC** le 15 juin à 19 h 30  
Salle du sous-sol de l'Église  
180, rue de l'Église
- LA MALBAIE** le 17 juin à 19 h 30  
Auditorium de la polyvalente du Plateau
- LA BAIE** le 18 juin à 19 h 30  
Auditorium de la polyvalente de La Baie
- MONTREAL** le 21 juin à 19 h 30  
Hôtel des Gouverneurs  
Place Dupuis  
1415, rue Saint-Hubert

Bienvenue à toutes et à tous!  
Renseignements : (418) 654-3933  
Nous acceptons les frais d'appel.

Canada Québec

**clôture NORDIK** ESTIMATION GRATUITE

- RÉSIDENTIEL
- COMMERCIAL
- CLÔTURE EN MAILLES DE CHAÎNE
- ACIER INNOVA
- PVC
- BOIS

DÉJÀ LE TEMPS DE PENSER CLÔTURE!  
PERÇAGE DE TROUS

- Vente
- Réparation
- Installation

**843-5575**  
Déjà 16 ans à votre service  
8500, boul. de l'Ornière, Neuchâtel  
CAMILLE LAPIERRE

**CelluBoutique**  
le centre de téléphonie mobile

«Pour me rejoindre chez moi, au bureau ou ailleurs un numéro suffit.»  
Pierre Puquet, Charlesbourg

Le DPC de Motorola à seulement **499 \$**  
(Conditionnel à l'activation par la CelluBoutique)

**Boul. Laurier** (en face de Place Laurier) 2785, boul. Laurier, Sainte-Foy Tél.: 650-1000

**Saint-Nicolas** (à deux minutes du Pont de Québec) 55, route du Pont, Saint-Nicolas Tél.: 831-4000

**Le Portage** (Centre commercial Rivière-du-Loup) 298, boulevard Thériault Tél.: 868-8888

**Bell Mobilité**  
Agent cellulaire autorisé

**LE SUPER SOLDE** débute aujourd'hui de 10 h à 17 h  
**30% 40% 50%** sur collections d'été

**BAM. BIN**  
PLACE DES QUATRE-BORGEAIS 658-2218

Les plus jolis vêtements pour les enfants de la naissance à 20 ans

VISA MASTERCARD AMERICAN EXPRESS

**EN JUIN CHEZ ACURA DE LÉVY**  
PROFITEZ D'UN TAUX DE **4.8%**

JUSQU'À 48 MOIS À L'ACHAT D'UNE ACURA INTEGRA 1993  
Venez rencontrer notre équipe pour discuter de cette super offre!  
\*Sujet à l'approbation de Honda Canada Finance

Langis Metivier concessionnaire, Jean-Marie Gagnon représentant, Jean-François Gingras représentant

Valide sur tous les modèles Integra

**ACURA** LES VÉHICULES CONSTRUITS DE MAIN DE MAÎTRE

**ACURA DE LEVY** 164 Kennedy LÉVIS 835-1311 Sans frais : 1-800-661-6011

Profitez du meilleur choix dès maintenant!



**Le Mois de l'asthme**

L'Association pulmonaire de Québec présentait, il y a quelques jours, le vernissage des oeuvres du concours de dessins pour enfants asthmatiques intitulé « C'est quoi ton asthme ? », organisé dans le cadre de « Juin, le mois de l'asthme ». Cette année, le concours était ouvert aux enfants asthmatiques des écoles primaires de tout le Québec. En plus des nombreux prix qu'ils ont reçus, les six gagnants, sur notre photo, verront leur dessin publié dans le calendrier 1994 de l'Association pulmonaire qui sera distribué cet automne. On peut donc reconnaître, sur la rangée du haut, **Karine Vézina**, 12 ans, de L'Ange-Gardien; **Eric Navenne**, 8 ans, de Val-Bélair; **Claire Coicou**, 6 ans, de Charlesbourg; et **François Bélanger**, 12 ans, de Saint-Georges de Beauce. Sur la rangée avant apparaissent **Mylène Guénard**, 9 ans, de Saint-Vianney (Matapédia); **Claudia Picard-Ricard**, 6 ans, de Québec et le coordonnateur de programmes de l'Association pulmonaire de Québec, **Jocelyn Cormier**. À Québec, l'exposition est présentée à la Galerie du Faubourg de la bibliothèque Saint-Jean-Baptiste, 755, rue Saint-Jean.

**La caisse des Faubourgs**

Lors d'une cérémonie spéciale qui s'est tenue au cours de l'assemblée générale annuelle de la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec, la Caisse d'économie des Faubourgs, présidée par **Marc Méthot** a été proclamée lauréate dans la catégorie *Gestion des*



ressources humaines. Avec un actif de 11 millions \$, cette caisse dessert près de 2000 enseignants et employés d'une dizaine de commissions scolaires de la région de Québec.

**La Saint-Jean**

C'est à 11 h, le mercredi 16 juin, que **M. André Juneau** inaugurera la prochaine exposition du Musée du Séminaire : *Si la Saint-Jean m'était contée*. On prolongera ainsi la fête nationale des Québécois en présentant « l'ancien temps » : le petit Saint-Jean-Baptiste aux boucles

blondes, le défilé des zouaves pontificaux, les chars allégoriques, les feux de la Saint-Jean, etc.

**Les hommes violents**

**Serge Rock Leclerc**, le coordonnateur de GAPI (Groupe d'aide aux personnes impulsives à comportement violent) désire aviser la population qu'à compter du 28 juin, les locaux de cet organisme seront situés au 1010, boulevard des Capucins, suite 310, Québec, G1L 3R8. Le numéro de téléphone demeure inchangé soit le 529-3446.

**J'ai le goût de l'Est**

C'est **Amélie Thériault** de Sainte-Hélène, élève de 5e secondaire à la polyvalente Chanoine-Beaudet de Saint-Pascal, qui a obtenu le premier prix du concours de rédaction *J'ai le goût de l'Est*, institué par le Comité de promotion des études supérieures dans l'Est du Québec. Une bourse d'études de 1000 \$ lui a été offerte par la Fédération des Caisses populaires Desjardins du Bas-Saint-Laurent et par la Fédération des Caisses populaires Desjardins de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

**Âge d'or**

Le Club Bonne Entente de Saint-Irénée de Charlevoix, sous la présidence de **Mme Monique Duchêne**, est le récipiendaire du trophée **Louis-Coderre 1993**, une reconnaissance accordée au club dont l'action sociale a été des plus remarquables au cours de l'année.

Faire parvenir vos communications à: **PIERRE CHAMPAGNE**

LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6. Tél: 647-3394 Fax: 647-3374



**AVIS PUBLIC**

PRENEZ AVIS, par les présentes, qu'en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par le règlement VQB-5 "Règlement sur le bruit", le Comité exécutif de la Ville de Québec a édicté le 9 juin 1993, l'ordonnance numéro 3, ayant pour objet de diffuser de la musique par un système d'amplificateur dans le cadre de la programmation de l'événement 50e anniversaire de la caisse populaire Saint-Dominique le 19 juin 1993. Il peut être pris connaissance de cette ordonnance au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture. Québec, le 10 juin 1993

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE, PIERRE ANGERS, AVOCAT

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE QUÉBEC POUR LA PÉRIODE S'ÉTENDANT DE JUILLET À DÉCEMBRE 1993**

AVIS est, par la présente, donné que les séances du Conseil municipal de la Ville de Québec auront lieu, durant la période s'étendant de juillet à décembre 1993 aux jours, dates et heures ci-dessous mentionnés.

Lundi - 5 juillet	19 heures	Mardi - 12 octobre	19 heures
Lundi - 16 août	19 heures	Lundi - 22 novembre	19 heures
Lundi - 13 septembre	19 heures	Lundi - 6 décembre	19 heures
Lundi - 27 septembre	19 heures	Lundi - 20 décembre	19 heures

Ce calendrier des séances du conseil municipal pourra être modifié si les circonstances le justifient. Québec, le 8 juin 1993

LE GREFFIER DE LA VILLE, ANTOINE CARRIER, AVOCAT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné qu'à une séance du Conseil municipal de la Ville de Québec tenue le 7 juin 1993, les projets de règlements suivants ont été déposés:

- VQD-1.1 Sur les dérogations mineures.
- 4042 Règlement modifiant le règlement VQP-12 "Sur la procédure d'assemblée et la régie interne du Conseil".
- 4055 Règlement sur l'utilisation temporaire de certains immeubles situés le long de la rue Saint-Jean, entre la rue d'Auteuil et la côte de la Fabrique.
- 4061 Règlement modifiant le règlement 3807 "Décrétant l'imposition de taxes diverses pour l'exercice financier 1992 et modifiant le prix de certaines taxes spéciales".
- 4063 Règlement modifiant le règlement 3642 "Décrétant la réalisation d'une partie de l'entente intervenue entre la Ville de Québec et la ministre des Affaires culturelles sur la mise en valeur des biens culturels 1990-1995 et un emprunt de 16 530 450 \$ nécessaire à cette fin" tel que modifié par le règlement 3847".
- 4065 Modifiant le règlement VQZ-1 "Sur le zonage et l'urbanisme dans les secteurs Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou".
- 4066 Modifiant le règlement VQZ-2 "Sur le zonage et l'urbanisme dans le secteur Des Rivières".
- 4067 Règlement décrétant l'exécution des travaux d'installation d'un ascenseur hydraulique au Centre Mgr Bouffard et un emprunt de 378 000 \$ nécessaire à cette fin.
- 4069 Règlement décrétant l'achat et l'installation d'équipements pour la mise en place d'un système de préemption de signaux lumineux et un emprunt de 100 000 \$ nécessaire à cette fin.

Il peut être pris connaissance desdits règlements au bureau du soussigné durant les heures d'ouverture. Québec, le 8 juin 1993

LE GREFFIER DE LA VILLE, ANTOINE CARRIER, AVOCAT

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors d'une séance tenue le 17 mai 1993, le Conseil municipal de la Ville de Québec a déposé le projet de règlement numéro 4056 "Modifiant le règlement VQZ-1 "Sur le zonage et l'urbanisme dans les secteurs Haute-Ville, Basse-Ville et Limoilou", dans le but entre autres:

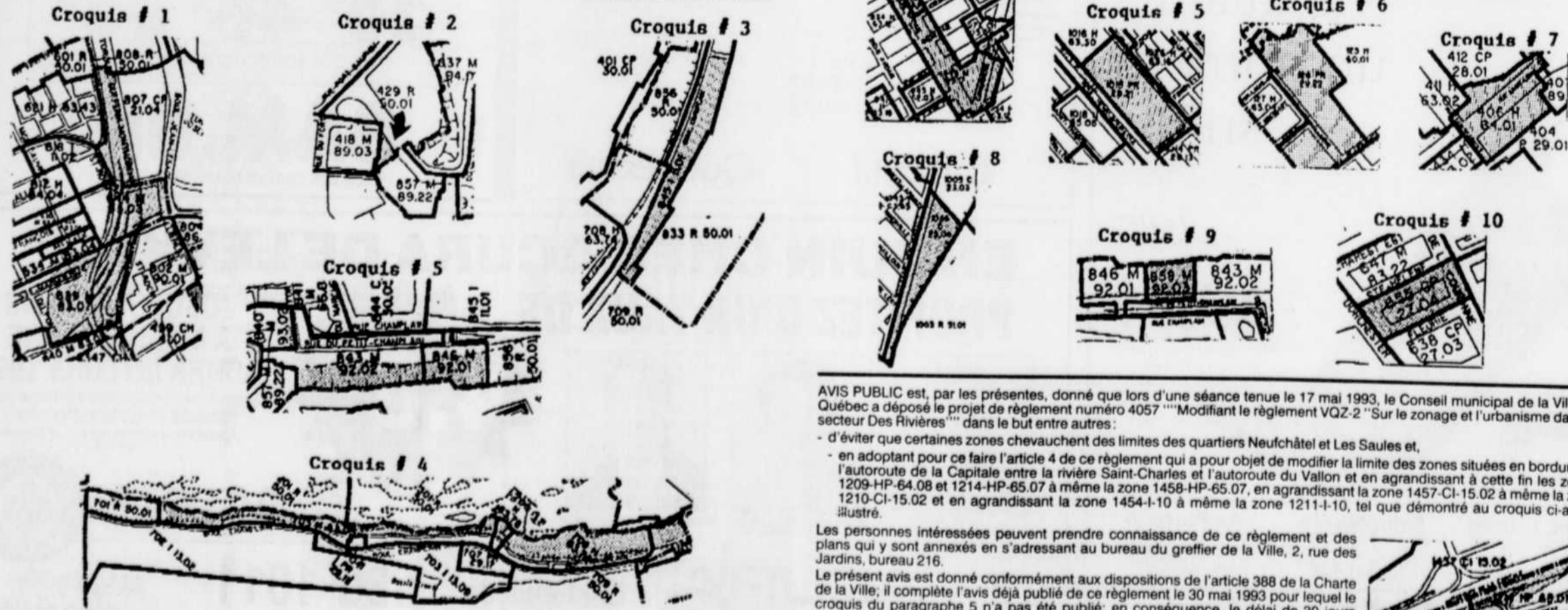
- a) d'éviter que certaines zones chevauchent des limites des quartiers Saint-Roch et Vieux-Québec-Basse-Ville et,
  - en adoptant pour ce faire l'article 3 de ce règlement qui a pour objet de modifier la limite des zones situées de part et d'autre de l'autoroute Dufferin-Montmorency entre la rivière Saint-Charles et la cime de la falaise et à cette fin d'agrandir la zone 639-M-83.07 à même la zone 802-M-90.01, la zone 640-M-83.09 à même les zones 801-M-83.09 et 802-M-90.01, la zone 644-M-83.03 à même la zone 803-M-83.03 ainsi que la zone 807-CP-21.04 à même les zones 618-I-11.02, 621-H-63.43 et 644-M-83.03, tel que démontré au croquis # 1 ci-après illustré;
- b) d'éviter que certaines zones chevauchent des limites des quartiers Vieux-Québec et Vieux-Québec-Basse-Ville et,
  - en adoptant pour ce faire l'article 5 de ce règlement qui a pour objet de modifier la limite des zones situées le long de la Côte-de-la-Montagne, à proximité de la Porte Prescott, et à cette fin d'agrandir la zone 429-R-50.01 à même la zone 418-M-89.03 et de créer la zone 857-M-89.22 à même la zone 432-M-89.22, tel que démontré au croquis # 2 ci-après illustré;
- c) d'éviter que certaines zones chevauchent des limites des quartiers Vieux-Québec, Vieux-Québec-Basse-Ville, Cap-Blanc et Saint-Jean-Baptiste et,
  - en adoptant pour ce faire l'article 6 de ce règlement qui a pour objet de modifier la limite des zones situées de part et d'autre du boulevard Champlain, dans le secteur du quai de la Garde côtière et à cette fin d'agrandir la zone 845-I-11.01 à même la zone 709-R-50.01 et d'agrandir la zone 402-R-50.01 à même la zone 301-R-50.01, tel que démontré au croquis # 3 ci-après illustré;
- d) de faire coïncider les limites de certaines zones avec les limites des quartiers Montcalm, Cap-Blanc et Saint-Jean-Baptiste et,
  - en adoptant pour ce faire l'article 7 de ce règlement qui a pour objet de modifier la limite des zones situées au nord du boulevard Champlain et de la rue Champlain et à cette fin en agrandissant la zone 701-R-50.01 à même la zone 201-R-50.01, en agrandissant la zone 705-H-63.05 à même les zones 701-R-50.01, 201-R-50.01 et 301-R-50.01, la zone 706-H-63.78 à même la zone 301-R-50.01, la zone 708-H-63.74 à même la zone 301-R-50.01 ainsi que la zone 709-R-50.01 à même la zone 301-R-50.01, tel que démontré au croquis # 4 ci-après illustré;
- e) de faire coïncider les limites de certaines zones avec les limites des quartiers Vieux-Québec et Vieux-Québec-Basse-Ville et,
  - en adoptant pour ce faire l'article 8 de ce règlement qui a pour objet de modifier la limite des zones situées au nord de la rue Petit-Champlain et en agrandissant à cette fin les zones 843-M-92.02 et 846-M-92.01 à même la zone 402-R-50.01 et en créant la zone 856-R-50.01 à même la zone 402-R-50.01, tel que démontré au croquis # 5 ci-après illustré.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement et des plans qui y sont annexés en s'adressant au bureau du greffier de la Ville, 2, rue des Jardins, bureau 216.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville; il complète l'avis déjà publié de ce règlement le 30 mai 1993 pour lequel les croquis des paragraphes 4, 6, 7, 8 et 9 n'ont pas été publiés; en conséquence, le délai de 30 jours requis entre le dépôt du projet de règlement numéro 4056 et sa présentation pour son adoption finale commence à compter de la date de publication du présent avis.

Québec, le 8 juin 1993

LE GREFFIER DE LA VILLE, ANTOINE CARRIER, AVOCAT



AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors d'une séance tenue le 17 mai 1993, le Conseil municipal de la Ville de Québec a déposé le projet de règlement numéro 4057 "Modifiant le règlement VQZ-2 "Sur le zonage et l'urbanisme dans le secteur Des Rivières", dans le but entre autres:

- d'éviter que certaines zones chevauchent des limites des quartiers Neufchâtel et Les Saules et,
  - en adoptant pour ce faire l'article 4 de ce règlement qui a pour objet de modifier la limite des zones situées en bordure de l'autoroute de la Capitale entre la rivière Saint-Charles et l'autoroute de Vallon et en agrandissant à cette fin les zones 1209-HP-64.08 et 1214-HP-65.07 à même la zone 1458-HP-65.07, en agrandissant la zone 1457-CI-15.02 à même la zone 1210-CI-15.02 et en agrandissant la zone 1454-I-10 à même la zone 1211-I-10, tel que démontré au croquis ci-après illustré.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement et des plans qui y sont annexés en s'adressant au bureau du greffier de la Ville, 2, rue des Jardins, bureau 216.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville; il complète l'avis déjà publié de ce règlement le 30 mai 1993 pour lequel le croquis du paragraphe 5 n'a pas été publié; en conséquence, le délai de 30 jours requis entre le dépôt du projet de règlement numéro 4057 et sa présentation pour son adoption finale commence à compter de la date de publication du présent avis.

Québec, le 8 juin 1993

LE GREFFIER DE LA VILLE, ANTOINE CARRIER, AVOCAT

# LE MONDE

## La situation se dégrade en Bosnie

SARAJEVO (AFP, Reuter) — De violents combats se sont poursuivis hier en Bosnie centrale, où les forces croates ne tiennent plus le carrefour stratégique entre Novi Travnik, Vitez et Travnik, mais le « convoi de la joie », protégé par les casques bleus britanniques, a poursuivi son chemin vers Tuzla, l'enclave musulmane au nord.

Le conflit bosniaque, aggravé par la rupture de l'alliance entre les Croates et les Musulmans, a dégénéré hier en des combats qui risquent d'échapper à tout contrôle.

Après leur victoire à Travnik, il y a une semaine, les forces bosniaques fidèles au président Alija Izetbegovic ne cessent « d'augmenter leur pression » sur Novi-Travnik, leur prochain objectif, selon des militaires de la FORPRONU, en isolant davantage Vitez, la place forte croate à 100 km au nord-ouest de Sarejevo.

Étroitement encadré par des blindés Warrior britanniques, 200 des 500 camions du convoi humanitaire géant sont parvenus hier à traverser « sans problème majeur » cette zone de combats jusqu'au fief musulman de Zenica.

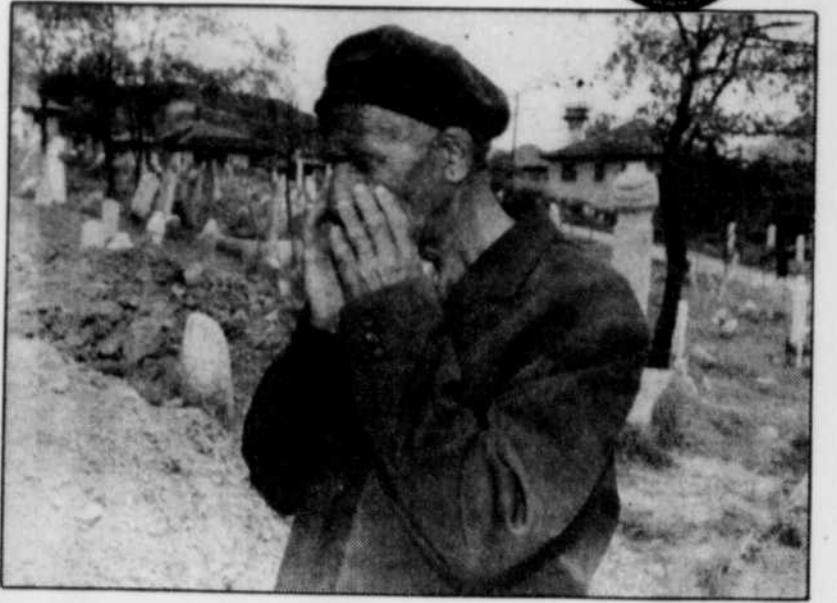
Ce convoi privé, chargé de nourriture, de médicaments et d'essence, pour l'enclave à majorité musulmane de Tuzla, avait été intercepté à diverses reprises depuis jeudi soir entre Novi Travnik et Vitez par les Croates, qui avaient assassiné plusieurs chauffeurs. En riposte, les casques bleus britanniques avaient tués deux miliciens croates.

Selon un radio-amateur de l'enclave musulmane orientale de Gorazde cité par Radio-Sarajevo, des bombardements serbes y ont fait au moins 57 morts et 69 blessés depuis 24 heures.

À Sarajevo même, une attaque d'artillerie imputée aux Serbes a fait huit morts au cours des obsèques d'une Musulmane.

Le général Lars-Eric Wahlgren, commandant en chef de la FORPRONU, a annoncé hier, après un entretien à Belgrade avec le commandant des forces serbes de Bosnie Ratko Mladic, qu'il organiserait une rencontre, mardi, à l'aéroport de Sarajevo entre les chefs des forces serbe, musulmane et croate de Bosnie. Wahlgren cherche toujours à obtenir l'entrée d'observateurs militaires de l'ONU dans l'enclave de Gorazde, où les Serbes assiègent 60 000 personnes et que l'ONU a décrétée « zone de sécurité ».

Par ailleurs, un officier espagnol de la FORPRONU a été tué vendredi à Mostar, dans le sud de la Bosnie. Il est le 46e casque bleu à périr dans l'ex-Yougoslavie.



Un fossoyeur a arrêté son travail pour prier, hier, au cimetière musulman de Sarajevo, après que l'explosion d'un obus, tiré à partir d'une position serbe, eut tué huit personnes prenant part aux funérailles d'une Musulmane.



### AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors d'une séance tenue le 7 juin 1993, le Conseil municipal de la Ville de Québec a déposé le projet de règlement numéro 4066... Modifiant le règlement VQZ-2 "Sur le zonage et l'urbanisme dans le secteur Des Rivières" dans le but:

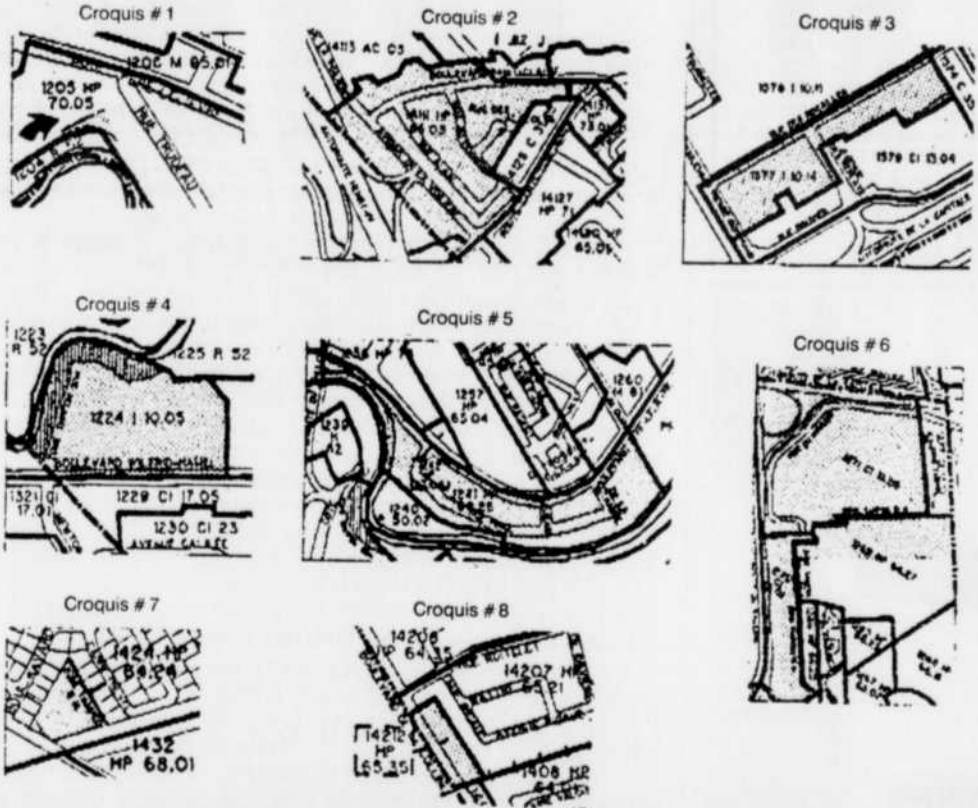
- de modifier, dans le quartier Duberger, la limite des zones 1205-HP-70 et 1204-R-52 et de modifier les normes d'implantation dans la zone 1205-HP-70, situées au sud du boulevard Père-Lelievre à l'est de l'intersection de la rue Darveau, de façon à prohiber les constructions à moins de 30 mètres de la ligne des hautes eaux et,
  - en démontrant pour ce faire, l'article 1 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter une note 128 au cahier des spécifications, de créer le nouveau code de spécifications 70.05, d'agrandir la zone 1205-HP-70 à même la zone 1204-R-52 et d'appliquer le code de spécifications 70.05 dans la zone 1205-HP-70 ainsi agrandie, tel que démontré au croquis # 1 ci-après illustré;
- de permettre, dans le quartier Neufchâtel, l'implantation d'habitations appartenant aux groupes Habitation I, III et IV du côté ouest de l'intersection du boulevard Saint-Claude et de la route Sainte-Geneviève et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 2 dudit règlement qui a pour objet de modifier le code de spécifications 73.01 et d'agrandir la zone 14131-HP-73 à même la zone 14111-HP-65.03, tel que démontré au croquis # 2 ci-après illustré;
- de permettre, dans le quartier Lebourgneuf, dans la zone 1577-1-10-02 située du côté sud de la rue des Rocailles et de l'autoroute de la rue des Replats, de façon spécifique, les services, la vente au détail et la location d'équipements et de fournitures servant à la tenue de mariages, réceptions et banquets et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 3 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter une note 129 au cahier des spécifications, de créer le nouveau code de spécifications 10.14 et d'appliquer le code de spécifications 10.14 dans la zone 1577-1-10.02, tel que démontré au croquis # 3 ci-après illustré;
- de permettre, dans le quartier Duberger, l'implantation d'établissements appartenant au groupe Commerce V-Restauration et divertissement, dans la zone 1224-1-10.05 située du côté nord du boulevard Wilfrid-Hamel, à l'est de l'intersection de l'avenue Newton et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 4 dudit règlement qui a pour objet de modifier le code de spécifications 10.05 du règlement VQZ-2, tel que démontré au croquis # 4 ci-après illustré;
- de réduire, dans le quartier Duberger, dans la zone 1241-HP-66.02 située de part et d'autre de la rue Pépin, de 2 mètres à 1,89 mètre la marge de recul latérale des bâtiments déjà construits et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 5 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter une note 130 au cahier des spécifications, de créer le nouveau code de spécifications 66.26 et d'appliquer le code de spécifications 66.26 dans la zone 1241-HP-66.02, tel que démontré au croquis # 5 ci-après illustré;
- de réviser, dans le quartier Duberger, le zonage applicable au sud de l'autoroute de la Capitale entre l'autoroute du Vallon et la ville de Vanier de façon à permettre la réalisation du développement résidentiel et commercial prévu à cet endroit et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 6 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter une note 131 au cahier des spécifications, de créer le nouveau code de spécifications 66.27, de modifier les codes de spécifications 13.02 et 15.01, de modifier les limites des zones 1269-HP-66.02, 1270-CI-15.01, 1271-CI-13.02, 1272-CI-13.09, 1277-CI-13.10 et 1286-HP-66.25 et d'appliquer le code de spécifications 66.27 dans la zone 1269-HP-66.02, tel que démontré au croquis # 6 ci-après illustré;
- de réduire, dans le quartier Neufchâtel, dans la zone 14111-HP-65.03 située au sud du boulevard Saint-Claude, à l'est de la rue de la Volière, de 3 mètres à 2 mètres la distance d'une ligne de lot à laquelle une thermopompe peut être implantée et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 7 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter une note 132 au cahier des spécifications et de modifier le code de spécifications 65.03, tel que démontré au croquis # 7 ci-après illustré;
- de permettre, dans le quartier Neufchâtel, l'implantation de projets d'ensemble dans une partie de la zone 1424-HP-64.24 située à l'arrière des lots bordant le Carré Prével et le boulevard Savard et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 8 dudit règlement qui a pour objet de modifier le code de spécifications 64.24 et de prescrire une zone tampon à l'arrière des lots bordant le Carré Prével, tel que démontré au croquis # 8 ci-après illustré;
- de permettre, dans le quartier Neufchâtel, l'agrandissement de bâtiments existants dérogeant dans la zone 14207-HP-65.21 située du côté est du boulevard de la Colline au sud de la rue Rottelet et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 9 dudit règlement qui a pour objet d'ajouter une note 133 au cahier des spécifications, de créer le nouveau code de spécifications 65.35 et la nouvelle zone 14212-HP-65.35 à même la zone 14207-HP-65.21, tel que démontré au croquis # 9 ci-après illustré;
- de permettre, sous certaines conditions, l'exploitation de certaines activités de loisirs sous les lignes de transport d'électricité et,
  - en adoptant pour ce faire, l'article 10 dudit règlement qui a pour objet de modifier l'article 43 du règlement VQZ-2;

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement et des plans qui y sont annexés en s'adressant au bureau du greffier de la Ville, 2, rue des Jardins, bureau 216.

Le présent avis est donné conformément aux dispositions de l'article 388 de la Charte de la Ville.

LE GREFFIER DE LA VILLE, ANTOINE CARRIER, AVOCAT

Québec, le 8 juin 1993



### APPEL D'OFFRES

#### SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Projet PRR93007 - Réfection rue Carré de Provence - Phase II" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au lundi 28 juin 1993, à quatorze heures quinze (14 h 15), heure locale.

Les travaux faisant l'objet du contrat consistent principalement en l'exécution de travaux de réfection des réseaux d'aqueduc, d'égouts domestique et pluvial, de structure de rue, de bordures et de pavage de rue sur environ 300 mètres linéaires sur la rue Carré de Provence.

Une garantie de soumission au montant de 30 000 \$ est exigée.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires aux bureaux des Consultants BPR, 4655, boulevard Hamel, Québec. Ils peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant aux bureaux du consultant au numéro de téléphone (418) 871-8151.

Un montant de cinquante dollars (50 \$), toutes taxes incluses, non remboursable, est exigé pour l'obtention des plans et devis.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du greffier est habituellement ouvert entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE, PIERRE ANGERS, AVOCAT

Québec, le 28 mai 1993

#### SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Projet PRR93020 - REVI-CENTRE SAINT-ROCH (RUE DORICHERSTER)" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au vendredi 25 juin 1993, à quatorze heures quinze (14 h 15), heure locale.

Les travaux faisant l'objet du contrat consistent principalement en la reconstruction des trottoirs, la construction de traverses en pavé de béton, la construction de boîtes d'arbres, le planage et la pose d'une couche d'usure en béton bitumineux, la construction de nouveaux systèmes d'éclairage et de signaux lumineux, ainsi que des travaux pour les utilités publiques.

Une garantie de soumission au montant de 60 000 \$ est exigée.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires au secrétariat du Service de l'ingénierie situé au 65, rue Sainte-Anne, 12e étage. Ils peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel de la Division du développement des réseaux au numéro de téléphone 691-2363.

Un montant de cinquante dollars (50 \$), taxes incluses, non remboursable, est exigé pour l'obtention des plans et devis.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du greffier est habituellement ouvert entre 8 h 30 et 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE, PIERRE ANGERS, AVOCAT

Québec, le 2 juin 1993

#### SERVICE DE L'INGÉNIERIE

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, endossées: "Projets PRR93017 et PRR93044 - Réaménagement de l'intersection Côte d'Abraham et de la Couronne et réfection de la rue Fleurié" et adressées au greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'au vendredi 25 juin 1993, à quatorze heures quinze (14 h 15), heure locale.

Ce contrat consiste principalement à réaménager l'intersection de la Côte d'Abraham, comprenant la construction d'une nouvelle structure de rue, la pose de pavés de béton, la construction des lots, l'installation d'un système d'éclairage et de signalisation lumineuse. De plus, les travaux incluent: la réfection complète de la rue Fleurié entre Du Pont et de La Chapelle comprenant la pose d'une conduite d'aqueduc et d'un égout unitaire, la réfection des tranchements de service d'aqueduc, l'installation du système d'éclairage et la reconstruction des conduits souterrains d'électricité et de Bell Québec.

Une garantie de soumission au montant de quarante mille (40 000 \$) est exigée.

Les intéressés peuvent se procurer les documents de soumission nécessaires au bureau des Consultants BPR, situé au 4655, boulevard Hamel, Québec G1P 2J7. Ils peuvent aussi obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au même bureau au numéro de téléphone 871-8151.

Un montant de cinquante dollars (50 \$), taxes incluses, non remboursable, est exigé pour l'obtention des plans et devis.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau des Consultants BPR est ouvert entre 8 h et 17 h 15 du lundi au jeudi et de 8 h à 12 h 30 le vendredi. Les personnes intéressées à assister à la séance d'ouverture des soumissions peuvent le faire en se rendant au bureau du greffier à la date et à l'heure qui marquent l'expiration du délai accordé pour la réception des soumissions.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER ADJOINT DE LA VILLE, PIERRE ANGERS, AVOCAT

Québec, le 11 juin 1993

### Nomination retardée

WASHINGTON (AFP) — Le président Bill Clinton n'annoncera pas son choix pour sa première nomination à la Cour suprême avant le début de la semaine prochaine, a indiqué hier la porte-parole de la présidence, Dee Dee Myers. Vendredi, elle avait dit que si la nomination n'intervenait pas le jour même, elle aurait lieu le lendemain.

### Élections au Nigeria

LAGOS (Reuter) — Près de 39 millions de Nigériens étaient appelés aux urnes hier afin d'élire, pour la première fois en dix ans de régime militaire, un président civil. Les électeurs avaient à choisir entre Moshod Abiola et Bashir Tofa, deux millionnaires musulmans amis du président Ibrahim Babangida, au pouvoir depuis 1985. Les résultats ne seront pas connus avant mardi.

### Vois internationaux non fumeurs

NEW YORK (AP) — La compagnie aérienne britannique British Airways envisage d'interdire totalement la cigarette sur certains de ses vols internationaux entre Londres et la côte ouest des États-Unis.

### 60 000 amoureux de la Harley

MILWAUKEE, Wisconsin (AFP) — Plus de 60 000 amoureux de la Harley-Davidson ont défilé hier dans les rues de Milwaukee au début d'une fin de semaine marquant le 90e anniversaire de la naissance de cette motocyclette américaine.

### Rafsanjani réélu

TÉHÉRAN (AFP) — Ali Akbar Hachemi-Rafsanjani a été réélu président de la République iranienne avec 63 % des voix, a annoncé ce matin le ministère de l'Intérieur. Le président a obtenu 10,449 millions de voix sur près de 16 millions de suffrages exprimés lors du scrutin de vendredi.

Gaspé, son rocher percé et ses homards de première qualité.

Bonjour vous tous! L'été est là...  
Je suis contente, mon mari est rouge comme un homard, moi je me fais griller.  
De toute façon, nous serons dans la même assiette au festival des pincés du Manhattan  
1/895 2/1295 3/1795  
Homard et Emma Lefondmarin



L'ORIGÉNIAL  
2635, boulevard Hochelaga  
657-1670

Salons privés • Stationnement sur 3 niveaux

## L'IMPORTANT, CHEZ NOUS C'EST VOUS!

### OPÉRATION 100

**AUTOMOBILES BEAUPRÉ**  
vous offre les meilleurs prix

**EN JUIN IL FAUT LIQUIDER 100 VOITURES!**

**DODGE COLT 1993**  
● Profil aérodynamique ● Moteur 4 cylindres de 1,5 litre à injection multipoint ● Boîte manuelle à 5 vitesses ● Freins assistés à l'avant ● Échappement en acier inoxydable ● Rétroviseurs extérieurs à réglage intérieur ● Et beaucoup plus

**8888 \$\*** (transport et taxes Chrysler inclus)

LOCATION CLE D'OR **193 \$\*\***

**DODGE SHADOW 1993**  
● Coussin gonflable de série côté conducteur ● Climatiseur et vitres teintées ● Boîte automatique ● Moteur à injection électronique de 2,2 litres ● Traction avant ● Servodirection ● Servofrein à disque ● Radio AM-FM stéréo 4 haut-parleurs ● Pneus radiaux 4 saisons ● Dégivreur de glace arrière ● Essuie-glace de luxe à balayage intermittent ● Banquette arrière rabattable ● Ensemble d'éclairage

**10 111 \$\*** (transport en sus - taxes Chrysler inclus)

LOCATION CLE D'OR **216 615 \$\*\***

**DODGE SPIRIT 1993**  
● Moteur 2,5 litres ● Boîte automatique ● Climatiseur ● Coussin gonflable côté conducteur ● Porte-bagages ● Radio AM-FM stéréo ● Essuie-glace de luxe à balayage intermittent ● Freins et direction assistés ● Ensemble décor argent ou or sans frais supplémentaires

**13 893 \$\*** (transport en sus - taxes Chrysler inclus)

LOCATION CLE D'OR **284 745 \$\*\***

**AUX DIPLOMÉS ENTRE LE 1er JANVIER 1991 ET LE 31 DÉCEMBRE 1993**  
Remise en argent supplémentaire de 750 \$ à l'achat d'un véhicule Chrysler 1993 de votre choix en plus de tout autre rabais offert.

**2400, RUE DALTON, SAINTE-FOY**  
**653-5212**

Remise du fabricant incluse

LE MONDE



Pour amadouer un policier

Une étudiante sud-coréenne a placé une fleur sur le casque d'un membre de l'escouade anti-émeute, hier à Séoul, lors d'une manifestation visant à dénoncer la décision du gouvernement d'interdire une assemblée des étudiants des deux Corées.

L'ex-époux aura la garde des embryons

KNOXVILLE (AP) — Au bout de trois ans de bataille juridique, un homme a obtenu que les autorités lui remettent sept embryons congelés que son ex-épouse voulait faire vivre, a rapporté hier le Knoxville News-Sentinel.

Les embryons avaient été congelés en 1988 par Junior Lewis Davis et Mary Sue Davis Stowe qui souhaitaient alors faire un enfant. Depuis leur divorce en 1989, les deux ex-époux se disputent devant les tribunaux pour savoir quoi faire des embryons.

Le Dr Ray King, un gynécologue, a déclaré qu'il avait donné les embryons à Davis à la fin de la semaine. L'avocat de ce dernier a

toutefois refusé de confirmer que son client était en leur possession.

Mme Stowe souhaitait tenter de mener les embryons à terme elle-même ou les donner à des couples sans enfants. Davis refusait de devenir père contre son gré.

Sept provinces «autonomes» au Cambodge

PHNOM PENH (AP, Reuter) — Le prince Norodom Chakrapong, vice-premier ministre du gouvernement d'Hun Sen, a proclamé hier « autonomes » sept provinces de l'est du Cambodge et a demandé que le personnel de l'ONU se retire de ces régions pour protester contre la défaite du régime de Phnom Penh aux élections.

Le prince a fait cette annonce dans la capitale provinciale de Svay Rieng.

Le chef de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge, Yasushi Akashi, a annoncé que l'APRONUC allait réduire sa présence dans les provinces de Kompong Cham, Svay Rieng et Prey Veng. Le prince Norodom Sihanouk, chef de l'Etat, avait demandé quelques heures avant à Yasushi Akashi un retrait complet de l'ONU de ces trois provinces.

Un porte-parole de l'APRONUC a précisé que le retrait concernerait seulement les civils « non essentiels ».

AVIS D'ENREGISTREMENT

Avis est donné, par les présentes, qu'un transport général de créanciers fut consenti par LA COOPÉRATIVE DE TRANSPORT INTÉGRÉ DE LA BASSE CÔTE-NORD en faveur de la Caisse Populaire de Blanc Sablon le 16 janvier 1991 sous le numéro 67585.

Sept-Îles, le 10 juin 1993  
Gauthier, Nepveu, Leblanc & Brouillette  
Procureurs de la Caisse Populaire de Blanc Sablon



Gil COURTEMANCHE

Une réforme s'impose à l'ONU

Vendredi, des Casques bleus ouvraient le feu sur des miliciens croates qui s'attaquaient à un convoi humanitaire faisant route vers une des enclaves musulmanes sous la protection de l'ONU. La semaine dernière, une vingtaine de soldats pakistanais étaient tués en Somalie. Cette semaine, des représentants de l'ONU chargés de surveiller le plan de paix conclu au Salvador découvraient des caches d'armes au Nicaragua, armes qui appartiennent aux rebelles de gauche et dont la dissimulation contrevient aux accords de paix. Au Cambodge, malgré l'évidente légalité des élections organisées sous la surveillance de l'ONU, des provinces fidèles au régime Hun Sen, font menace de sécession. Ces administrateurs locaux, soutenus par le régime pro-vietnamien ne veulent pas plier devant la victoire indéniable des royalistes.

Ce ne sont là que quelques-unes des péripéties complexes dans la vie quotidienne de l'organisation internationale, une vie que la fin de la guerre froide, en même temps que la guerre du Golfe, ont bousculée, au point où il est impossible de reconnaître ce « machin » qui faisait l'objet des railleries du général de Gaulle dans les années 60.

Un nouveau paysage géopolitique, des déchirements imprévisibles, telle la désintégration de la Yougoslavie et de l'empire soviétique, ont transformé l'ONU dans ses gestes, mais pas dans son fonctionnement, ni sa structure. Il n'y a plus rien de commun entre le monde de 1945 qui trouvait sa concrétisation dans la Charte de San Francisco et l'activité tous azimuts de l'héritière de la Société des Nations. Non seulement les équilibres politiques ont-ils radicalement évolué, mais aussi le poids économique des pays membres de l'ONU. Tout cela, soutiennent les spécialistes, milite en faveur d'une modification importante des statuts de l'ONU, de son mode de fonctionnement et de ses structures, en particulier, celle du Conseil de sécurité avec ses cinq membres permanents pourvus d'un droit de veto.

Anachronisme injustifiable

Régulièrement, on rappelle dans les colloques que l'absence de l'Allemagne et du Japon constitue un anachronisme totalement injustifiable. Timidement, les deux pays, ont frappé à la porte du Conseil de sécurité, sans même qu'on ne les fasse pénétrer dans l'antichambre pour en discuter plus longuement. L'administration Bush ne voulait pas mécontenter, ni la France, ni la Grande-Bretagne qui, officiellement ne s'opposent pas à l'inclusion de ces deux pays dans le Saint des Saints, mais qui font mine de ne pas entendre chaque fois que le sujet est abordé. La « puissance » de ces deux pays tient beaucoup plus de leur présence avec droit de veto au Conseil permanent, que de leur importance réelle dans les affaires mondiales. L'ajout de nouveaux membres diminuerait d'autant le rôle et l'influence de Paris et de Londres dans le « concert » des nations.

Or voilà que par deux fois, cette semaine, les États-Unis ont indiqué clairement et fortement que le temps était venu de rendre conforme les Nations unies aux nouvelles réalités mondiales. Il est certain que ce projet sera au centre des débats de la prochaine Assemblée générale, en septembre. Il est évident que l'organisation internationale, si elle prétend continuer à jouer un rôle d'acteur aussi déterminant dans les affaires de la planète, doit élargir le Conseil de sécurité pour profiter des ressources et de l'influence de ces deux grandes puissances économiques.

Autant à Paris qu'à Londres on souligne souvent la politique isolationniste de ces deux pays, rappelant, entre autres, que leur constitution interdit la participation de leurs troupes à des conflits hors de leurs frontières. Comment, demande-t-on, pourrait-on permettre à deux pays de se soustraire aux missions armées de l'ONU tout en étant partie prenante dans les décisions d'ordre militaire ? Cette question est plus théorique que réelle. Et à Bonn et à Tokyo, on sait et on accepte que leur inclusion comme membre permanent dans le Conseil de sécurité s'accompagnerait d'aménagements dans les règles qui régissent le rôle de leurs forces armées.

L'arrivée de ces deux pays au Conseil aurait aussi pour effet de modifier leur attitude de loups solitaires. Il n'est pas certain qu'une Allemagne, membre du Conseil de sécurité, aurait agi avec une telle précipitation dans la reconnaissance de la Croatie et de la Slovanie, contribuant indirectement au déclenchement d'un conflit meurtrier dont on ne voit pas encore l'issue.

Pour le moment, les États-Unis n'ont mentionné que ces deux pays. La réforme ne doit pas s'arrêter là. L'Amérique latine et l'Afrique qui ne sont pas présentes au Conseil y ont aussi une place légitime et nécessaire. La prise de position américaine permet d'espérer de premières démarches sérieuses... à moins qu'en septembre, nous apprenions que sur ce sujet comme sur tant d'autres, Bill Clinton a changé les notes de son saxophone.

Le président de Klerk fixe les limites d'un gouvernement d'unité nationale

JOHANNESBURG (AFP) — Le président sud-africain Frederik de Klerk a déclaré souhaiter qu'un programme de cinq ans définisse le cadre des actions gouvernementales après les premières élections démocratiques en Afrique du Sud.

per à un comité exécutif au sein du nouveau gouvernement d'unité nationale. Ce comité décidera, sur la base du consensus, de la politique du gouvernement, a-t-il affirmé.

Ces dirigeants « doivent se mettre d'accord sur un programme d'action de cinq ans qui deviendra une sorte de Grande Charte du gouvernement d'unité nationale et conformément à laquelle toutes les autres décisions seront évaluées », a-t-il ajouté.

Klerk estime également que le président qui sera élu après ces élections démocratiques, prévus pour le 27 avril 1994, jouirait de beaucoup moins de pouvoir que lui-même.

Les dirigeants des principaux partis politiques devraient partici-

Dans une entrevue publiée aujourd'hui par le Sunday Times, de

**KPMG**  
CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
No: 200-11-000318-934  
061127  
**COUR SUPÉRIEURE**  
(en matière de faillite)  
Dans l'affaire de la faillite de:  
2955-0431 QUÉBEC INC., corporation légalement constituée exploitant un commerce d'hôtellerie au 638, rue Saint-Vallier Ouest, QUÉBEC (Québec).  
**DÉBITRICE**  
Avis est par les présentes donné qu'une ordonnance de séquestre a été rendue contre 2955-0431 QUÉBEC INC., le 2e jour de juin 1993 et que celle-ci est réputée avoir fait cession de ses biens le 23e jour d'avril 1993, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e jour de juin 1993, à 11 heures, au bureau de la Direction des Faillites, 1040, avenue Belvédère, salle 114, SILLERY (Québec).  
Daté de Québec, ce 4e jour de juin 1993  
Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne Inc. Syndic  
925, chemin Saint-Louis  
Bureau 400  
QUÉBEC (Québec)  
G1S 4W6  
Tél.: (418) 681-5764  
DENIS PICARD  
Administrateur désigné  
KPMG-Poissant Thibault-Peat Marwick Thorne

**SUPER SPÉCIAL**  
**BAUSCH & LOMB DISCOVERER**  
OFFREZ-VOUS UNE JUELLE DISCOVERER pour **299\$**  
7 X 24 compacte étanche  
Prix suggéré: 502,46\$  
**25%** sur toutes les lunettes  
**RAY-BAN**  
**LE NATURALISTE**  
1990, boul. Charest Ouest, bureau 106  
Québec (Québec) G1N 4K8  
Tél.: (418) 527-1414  
1-800-463-6648  
Fax: (418) 527-1970  
Ouvert samedi de 9h à 17h  
Livraison gratuite - Catalogue gratuit sur demande

LA RECHERCHE, UN PAS VERS DEMAIN POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SOINS

Il se fait, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de la recherche clinique aussi bien que de la recherche fondamentale. En recherche fondamentale, on veut savoir comment ça se passe en travaillant en laboratoire avec des molécules, des cellules, des tissus. En recherche clinique, on veut savoir comment ça se passe avec des patients. À l'hôpital de l'Enfant-Jésus, on fait les deux, à propos des mêmes maladies, telles le Parkinson, la paralysie cérébrale, l'Alzheimer, l'épilepsie et la dystrophie musculaire, afin de pouvoir progresser plus rapidement dans l'amélioration de la santé des Québécois.



M. Raymond Paquet, vice-président et directeur général de la division commerciale de l'est du Québec chez Sico, remet un chèque à Soeur Huguette Michaud, présidente de la corporation, accompagnée de M. Gaston Pellan, directeur général de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, et M. Pierre Samson, directeur des ventes, secteur MPE chez Sico.



L'honorable Paule Gauthier, C.P., D.C., c.r. et présidente de l'Association du Barreau Canadien, et M. Gaston Pellan, directeur général, acceptent la contribution de la Banque Royale, représentée ici par M. Georges Bernard, vice-président des services bancaires à l'entreprise.



M. Hughes T. Poulin, membre du conseil d'administration de la Fondation, reçoit le don de la compagnie Esso, par l'entremise de son directeur divisionnaire, M. André Lebeuf.



Le gouverneur de la Fondation J. Armand Bombardier, M. Marcel Bélanger, FCA de Québec, remet à M. Hughes T. Poulin, membre du conseil, la contribution substantielle de l'organisme qu'il représente.



Pour toute demande d'information, communiquez avec Mme Pauline Lachance, directrice de la Fondation, au numéro (418) 649-5959

...UNE ESPÉRANCE DE VIE : UN DON!  
une collaboration : **LE SOLEIL**

**Communauté urbaine de Québec**  
**Avis public**  
Avis public est par les présentes donné que les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec, à une assemblée régulière tenue le 20 avril 1993, ont adopté le règlement 93-374 ayant pour objet d'amender le règlement 91-327 pour porter le pouvoir d'emprunt à 360 000 \$ concernant les frais d'expertise et d'ingénierie relatifs aux modifications de la station de pompage numéro 23 à Val-Bélair et ceux relatifs à la réfection du collecteur régional et de la conduite de refoulement, dans le cadre du projet 332.  
Ce règlement a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales en date du 1er juin 1993.  
Il peut être pris communication de ce règlement au bureau du secrétaire de la CUQ, 399, rue Saint-Joseph Est, Québec.  
Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.  
Le secrétaire de la CUQ  
Pierre Rousseau, avocat  
Québec, le 13 juin 1993

**SAINT-AUGUSTIN DE-DESMAURES**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN-DE-DESMAURES  
**APPEL D'OFFRES**  
**LOMBRICOMPOSTAGE INDUSTRIEL DE DÉCHETS DOMESTIQUES**  
La Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures demande des soumissions en vue de recycler les déchets domestiques selon le procédé de lombricompostage.  
Sont admis à soumissionner les entreprises de recyclage.  
Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier de charges disponible à la réception du Complexe municipal, 200, route de Fossambault à Saint-Augustin-de-Desmaures contre un chèque visé de vingt dollars (20 \$) non remboursable, par cahier, et fait à l'ordre de la Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures.  
Les soumissions seront reçues à la réception du Complexe municipal, 200, route de Fossambault à Saint-Augustin-de-Desmaures jusqu'à 10 h 00 le 22 juin 1993. Elles seront ouvertes publiquement le même jour à la même heure dans la salle du conseil au Complexe municipal.  
Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec monsieur Michel Therrien au (418) 878-2966.  
Donné à Saint-Augustin-de-Desmaures, ce 13 juin 1993.  
Me DANIEL MARTINEAU  
Secrétaire-trésorier adjoint



## Lise Giguère EN COULISSES

### ■ Une Volvo pour Macha

La comédienne **Macha Grenon** célèbre, lundi, son anniversaire ! Pour bien souligner l'événement, une quinzaine de ses amis qui la voient chaque jour circuler en taxi lui ont offert une Volvo décorée d'un gros ruban rouge. Le problème c'est que le véhicule en question est une vieille chose toute rouillée. Comble de gentillesse, ils l'ont stationnée juste devant une borne-fontaine. Le lendemain matin, une contravention trônait sur le pare-brise !

### ■ Broue au Metropolitain

Les trois gars de **Broue (Marcel Gauthier, Michel Côté et Marc Messier)** et leur équipe ont profité de leur passage chez nous pour se rendre à l'inauguration du seul et véritable «sushi bar», rue Cartier, le **Metropolitain**, histoire de se gaver du délicieux «sushi» préparé par le chef **Suzuki**. Une soirée sous le signe de la bonne humeur contagieuse, paraît-il !



### ■ Un homme occupé

Au cours de la fin de semaine dernière, l'Association touristique de Charlevoix accueillait une trentaine de journalistes de Québec et de Montréal, pilotés par **Jean Bouillard** que vous voyez ici en pleine randonnée pédestre (!) au **Domaine Charlevoix**. Occupé cet homme ! Il téléphonait, je crois, à son «Comité de température» puisque seules quelques gouttes de pluie timidement osé tomber. Cette escapade avait pour but de faire découvrir les beautés de la région, ses hauts lieux culturels, la qualité de la table et la chaleur de l'accueil ! Réussite totale !

### ■ Une vadrouilleuse gâtée

**Doris Larouche**, la «vadrouilleuse» de Radio-Canada, a eu toute une surprise à son arrivée à sa chambre à **La Coudrière** de l'île aux Coudres. Plusieurs gerbes de fleurs étaient étalées sur son lit. Tout simplement, une gentille attention de son compagnon de vie **Régis Langevin** qui, retenu par ses occupations, n'avait pu faire route en sa compagnie et lui annonçait ainsi son arrivée prochaine ! Elle en a fait des jalouses, la belle Doris !

### ■ L'Opéra en visite

L'Opéra de Québec, la Fondation de l'Opéra et le Choeur de l'Orchestre symphonique de Québec se rendront au **Domaine Charlevoix** de Baie-Saint-Paul, le 30 juillet. Ce site exceptionnel qui a accueilli 10 000 personnes l'an dernier, malgré les mauvais temps, a tiré des oh ! et des ah ! d'admiration à tous les représentants des médias qui, tout à coup, se découvraient des talents de poètes, peintres, musiciens... Bref, ils étaient inspirés, quoi !

### ■ Un lancement

Cette semaine avait lieu au Capitole le lancement du très beau livre **Théberge**. Écrit par le critique d'art **Claude Sauvage**, préfacé par l'écrivain **Gaston Miron**, le volume propose 70 reproductions de **Claude Théberge**. Facilement reconnaissable à ses écharpes en mouvement, ses parapluies ouverts ou tardent à mourir de grosses gouttes d'eau bien rondes, ses couples enlacés dont les traits cachés laissent deviner tantôt la peur, la fatigue ou la tendresse, celui qu'on surnomme «L'artiste qui peint le vent» ajoute quelquefois un chat noir aux yeux brillants. Ce félin existe vraiment. Il a 13 ans et répond au nom inusité de **Clito**. C'est le seul nom auquel il a accepté de répondre, paraît-il ! Les oeuvres de **Claude Théberge** sont exposées à galerie Quatre-Saisons, rue Saint-Jean.

### ■ Les belles-soeurs en thalasso



**Pauline Martin** a réussi, lors de la tournée des **Belles-soeurs** en Gaspésie, à initier ses compagnes aux bienfaits de la thalassothérapie en les guidant vers **L'Auberge du Parc** de Paspébiac. Les 14 interprètes ont fait connaissance avec la chaude hospitalité de la propriétaire **Jeannette LeMarquant** et ont goûté à la détente que procurent les bains, massages et enveloppements d'algues. Fatiguées par ces six mois de tournée à travers la province, les **Belles-soeurs** ont adoré l'expérience et plusieurs d'entre elles, dont **Béatrice Picard, Danièle Lorain, Pierrette Robitaille** et **Francine Ruel**, ont manifesté le désir d'y retourner.

### ■ En vitesse

● Félicitations à **Julie Gagnon** (autrefois directrice du marketing au Mont-Saint-Anne et actuelle directrice des relations publiques du Musée de la civilisation) qui vient tout juste d'apprendre qu'elle sera maman au tout début de l'année 94.  
● Pour répondre aux lecteurs qui m'ont téléphoné pour avoir les coordonnées pour **La fabuleuse Histoire du Royaume**, voici le numéro à composer pour réserver : 1-800-667-4582.

### Réunions

Stages de sensibilisation dans les pays en développement. Carrefour Canadien International organise demain à 19h, une rencontre à l'intention de ceux et celles qui aimeraient participer à un stage de sensibilisation aux problèmes vécus dans l'un des 36 pays en développement. Pour les adultes de tous les âges. Bureau du CECI (Centre d'étude et de coopération internationale), 831, boul. René-Lévesque ouest. Rens.: Francine Rodrigue au 524-4306.

Association des Retraités(e)s du Gouvernement du Québec Inc. région Québec-Est. Lundi midi à la salle du Conseil Laval des Chevaliers de Colomb, 709 Kirouac, coin Marie-de-l'Incarnation. Dîner-mensuel. Réservation: 525-7814 ou 661-9455.

Rencontre-conférence avec **Flacide Gaboury**, philosophe, écrivain et auteur. Sujet: L'audace de vivre. Dim. 13h. Centre le Lotus, 675, ave. Marguerite-Bourgeoys. Rens.: 688-9110.

Le Centre de méditation Raja Yoga. Les causeries du dimanche. Auj. 19h30. Le détachement, source de l'Amour spirituel Édifice 1, Parc Samuel Holland, 1245, chemin Sainte-Foy, local 140. Entrée libre. Rens.: 682-0203.

Let's Brunch: Rencontres informelles en anglais, tous les dim. de 11h30 à 13h30. Entrée: 2\$. Rens.: 832-7966.

L'Autonhomie, centre de ressource sur la condition masculine. Mardi 19h30. Café-rencontre: la famille reconstituée, un bien ou un mal? Vendredi 19h30. Caf'Art: Expression de la créativité. Local de l'Autonhomie, 1950 de la Normandie. Rens.: 648-6480. Prix d'entrée: 2\$.

Collège Radio Télévision Communication. Tous les après-midi de 14h à 16h: séance d'information sur les cours. Au 765, Côte d'Abraham. Rens.: 647-2095.

Aide à la Communauté et Services à domicile de la Jacques-Cartier. Mercredi 13h15: assemblée générale annuelle. Salle Abbé-Beaulieu, 1789, boul. Pie XII nord, Val Belair.

Association hypoglycémique Québec inc. Rencontre tous les mercredis 19h30 au 5928, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg. Rens.: 622-2908.

Outremangeurs anonymes. Dim. 9h à 16h15: journée de partage. Centre Mgr Bouffard, 680, rue Sainte-Thérèse, coin Marie de l'Incarnation. Prix d'entrée: 5\$.

L'Association des familles monoparentales de St-Mathieu. Fête des Pères, vendredi 20h30. École Ressources, 3200, rue d'Amours, Sainte-Foy. Prix d'entrée: 3\$. 15 pour les membres. Rens.: Pauline (653-8105).

Chambre de commerce de Charlesbourg. Mardi 18h. Assemblée générale. Moulin des Jésuites, 7960, boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg. Rens.: 626-5514.

Souper amical pour personnes libres regroupées selon l'âge (moins de 40 ans; 40-50 ans; plus de 50 ans) organisé par Réception Michel-Ange. Possibilité de danses. Sam. 19h. Réservation obligatoire: 628-2892.

Parler pour parler N.J. Café rencontre pour personnes seules, tous les dimanches de 10h à 13h. Café-croissant (4\$), musique, possibilité de brunch. Le Bouffet du Saint-Michel, 1720, St-Michel, Sillery. Rens.: 688-8888.

L'Antre Amis inc. Mercredi 19h30. Soirée d'information. Hôtel Plaza, coin Lavigerie et boul. Laurier. Rens.: 653-4010.

### Conférences

Rencontre-conférence avec **Flacide Gaboury**, philosophe, écrivain et auteur. Sujet: L'audace de vivre. Dim. 13h. Centre le Lotus, 675, ave. Marguerite-Bourgeoys. Rens.: 688-9110.

Centre de santé globale Atlantis. Jeudi 20h: Le signe astrologique du Lion. Invité: Marcel Charland, astrologue. Prix d'entrée: 10\$. Au 1229, Chanoine Morel, local 114, Sillery. Rens.: 683-5588.

Centre Césame. Mercredi 19h30: Les dangers de la vaccination, l'envers de la médaille. Invité: Docteur Guyliane Lactôt, M.D. Motel Universel, 2300, chemin Sainte-Foy. Côté: 20\$. Rens.: 832-6037.

Centre l'Ère de Cristal. Jeudi 19h30: La vie après la mort, le suicide, l'avortement, incinération. Au 2850, chemin Sainte-Foy. Rens.: 650-6499.

L'Association des femmes de carrière du Québec métropolitain inc. Mercredi 18h: Souper croisière avec vue panoramique sur Québec et les environs. Prix d'entrée: 30\$. 23\$ pour les membres.

## OÙ ALLER À QUÉBEC

Faire parvenir vos communiqués à:  
**LISE GIGUÈRE,**  
**LE SOLEIL,**  
C.P. 1547, 390 St-Vallier Est,  
Québec, G1K7J6.  
Fax: 647-3374  
Tél: 647-3489



La mascotte de l'Hippodrome de Québec lance une invitation à toute la population à participer au « March-o-thon au profit de la Société d'arthrite ».

### Événements spéciaux

March-o-thon au profit de la Société d'arthrite. Dim. 12h à 13h30 sur les Plaines d'Abraham. Inscription à midi. Départ à 13h30 du terrain des sports près de l'entrée Bougainville. Réservation: 687-1177.13 juin

### Familles

L'Association des Bernier d'Amérique tiendra un grand rassemblement les 3 et 4 juillet à Cap-Saint-Ignace. Rens.: André Louis Bernier (418) 246-5383.

L'Association des familles Durand invite tous les Durand et alliés à une journée champêtre, le 3 juillet sur le site des Forges du Saint-Maurice à Trois-Rivières. Rens.: Association des familles Durand, C.P. 6700, Sillery. Rens.: Renée (847-6903) ou Martin (651-6278).

L'Association provinciale des familles Boutin, en collaboration avec le Comité régional des Boutin de l'Abitibi-Témiscamingue (C.R.B.A.T.) tiendra un grand rassemblement du 17 au 19 juillet sur le terrain de camping de Taschereau. Rens.: Jeanne d'Arc Boutin au (819-796-2723) après 17h ou écrire à: Jeanne d'Arc Boutin, 1386, des Anciens, Taschereau (Québec) J0Z 3N0.

L'Association des Morin d'Amérique tiendra un grand rassemblement sur le campus de l'Université Laval, du 12 au 14 août. Rens.: Association des Morin d'Amérique, C.P. 6700, Sillery. GIT 2W2.

Grand rassemblement des Plante pour souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de l'ancêtre. Le 7 avril à Château-Richer. Rens.: Association des Plante, C.P. 6700, Québec.

Premier rassemblement des descendants de Louis Houde et Madeleine Boucher (Houde, Houle, Houli, Desrochers) le 27 juin à Ste-Croix de Lotbinière. Rens.: Léopold au 628-9884 ou Raymond au 643-6737.

### Voyages

Voyages culturels avec les Concerts Claudel. Les 10 et 31 juillet: Baie-Saint-Paul. Centre d'art, Domaine Charlevoix, visite du domaine, concert de Jeanne Darmont, Maurice Bouchard et Festival international du Domaine Forget (André Laplante le 10 et Victor Pikaizen le 31). 17 et 18 juillet: Festival International de Lanaudière (concert de Line Fortin et Diana Savier), visite de la région, coucher à Joliette, tour de ville de Montréal, Jardin Botanique, Biodôme, Festin des Gouverneurs. Rens.: Claude Richard (628-4776).

Croisière amicale organisée par Réception Michel-Ange, le 17 juillet. Pour personnes libres regroupées selon l'âge. Rens.: 628-2892.

Voyage à Ste-Flore, St-Tite, Shawinigan, Parc de la Mauricie, le 24 juin. Rens.: Florence Lamontagne (628-8778).

La Société d'horticulture de Sainte-Foy organise un voyage aux Jardins de Méris, le samedi 10 juillet. Rens.: 651-1006 ou 658-7314.

### ■ Rivard et Séguin en France

PARIS (PC) — La « nouvelle vague » de la chanson québécoise en France ramène Michel Rivard sur les rives de la Seine, où il n'a jamais réussi à s'imposer. L'ancien leader de Beau Domage ne part pas complètement à zéro. **La Complainte du phoque en Alaska** est sûrement, encore aujourd'hui, une des chansons québécoises les plus connues des Français. Mais cela ne fait pas une carrière. Du côté du disque, c'est le désert total. Quant à Richard Séguin, il est monté pour la première fois sur les planches parisiennes, ces jours derniers, pour un seul spectacle, histoire de montrer aux Français ce qu'il vaut sur scène. C'est à La Cigale, dans le quartier Pigalle (qui a déjà reçu Jean Leloup et Luc de Larochellière) que Séguin a tenté ce que le quotidien Libération a appelé son « implant parisien ».

## Choix de sérigraphies

Suggestions de cadeaux pour finissants et pour la fête des Pères

- LE PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC
- LES URSULINES
- COLLÈGE DES JÉSUITES
- HIVER DANS LE VIEUX-QUÉBEC
- FACULTÉ DE COMMERCE (Univ. Laval)
- PALAIS DE JUSTICE

au choix **100\$**

ARTISTES  
JACQUES HAMEL - REMI CLARK  
ST-GILLES - CLAUDE PICHER - R.C.A.

**GALERIE D'ART CÔTE SAINT-PAUL**  
1268, rue Saint-Paul, L'Ancienne-Lorette  
Tél.: 871-1284

## L'énergie musicale

# LE GRAND DÉCOMPTÉ

Dimanche de 10h à 12h

## CHIK 98.9 LE SOLEIL

### GAGNEZ UNE RADIO D'AUTO SONY

Écoutez le Grand décompte BUD, CHIK 98.9, LE SOLEIL, LA CLEF DE SOL, SONY Remplissez l'espace vide de la dixième position. Retournez-nous le coupon.

CS	SD	Artist	Label	
1	1	Are you gonna go my way	Lenny Kravitz	CIE
2	3	Jump they say	David Bowie	BMG
3	4	I feel you	Depeche Mode	WAR
4	2	I have nothing	Whitney Houston	BMG
5	7	Beautiful girl	INXS	WAR
6	9	Looking through patient eyes	PM Dawn	ISL
7	5	You bring the sun	London Beat	BMG
8	11	Somebody to love	George Michael	SONY
9	10	Lost in your eyes	Jeff Healey band	BMG
10				
11	14	Come undone	Duran Duran	CAP
12	6	That's what love can do	Bay Krazy	POL
13	15	That's the way love goes	Janet Jackson	VIR
14	8	Two princes	Spin Doctors	SONY
15	19	Truganini	Midnight Oil	SONY
16	20	Can't do a thing	Chris Isaak	WAR
17	21	Buddy X	Neneh Cherry	VIR
18	13	Simple life	Elton John	MCA
19	22	In these arms	Bon Jovi	POL
20	16	Who is it?	Michael Jackson	SONY

CS: Cette semaine SD: Semaine dernière CIE: Compagnie

NOM: \_\_\_\_\_  
ADR: \_\_\_\_\_  
TÉL: \_\_\_\_\_  
10<sup>e</sup> position: \_\_\_\_\_

CHIK-98.9 1245, ch. Sainte-Foy, Bureau 105, Québec (Québec) G1S 4P2

CHIK 98.9 LE SOLEIL

## ÉDITORIAL

## L'ère de la redite stérile

La multiplication des redites serait-elle inévitable quand arrive la fin d'une époque politique? La prolifération récente de rapports de toutes sortes émanant de nos gouvernements permet de se le demander tellement ils renferment peu d'idées nouvelles.

C'est le cas de ce document — que n'a pas encore relevé aucune obscure commission des Nations unies — que vient de publier un sous-comité des Communes sur la violence faite aux personnes âgées au Canada. On peut y lire que « les mauvais traitements infligés aux aînés constituent un problème social, juridique et psychologique odieux pour la société canadienne ».

Si le constat de ce groupe de parlementaires peu connus n'a pas fait les mêmes manchettes qu'un autre, émanant aussi de Santé et Bien-être et portant sur la pauvreté, c'est sans doute qu'il n'apprend rien à personne. Tellement qu'on se demande pourquoi nos gouvernements se livrent encore à de tels exercices où les vœux pieux et les bonnes intentions s'alignent sans proposer ni générer d'idées nouvelles sur les moyens d'améliorer la situation déplorée.

De toute évidence, le dossier de la violence contre les personnes âgées n'a pas été exploré de la même manière dans toutes les provinces canadiennes : il relève aussi de la violence familiale.

Mais le gouvernement fédéral compte un Secrétariat du troisième âge, plus spécifiquement consacré à cette catégorie de citoyens. S'y trouvent déjà compilées, et depuis longtemps sans doute, les généralités que l'on trouve dans le récent rapport déposé aux Communes.

L'étude, dans une trentaine de recommandations, demande à Ottawa de financer par des mécanismes adéquats et en consultation avec les provinces, une vague série de programmes d'éducation et de sensibilisation de la population aux dispositions du Code criminel et de la Charte canadienne des droits et libertés.

Il y est aussi question d'évaluation des interventions déjà en cours et de services qu'Ottawa devrait financer, de concert avec les autres paliers de gouvernement, en matière de soutien, d'aide et d'appui à qui dispense « officieusement » des soins aux aînés. Parce que la population vieillit, que les besoins augmentent et que les vieux, demain matin, seront ceux qui... parlent fort et courent vite, aujourd'hui.

Le comité que présidait la députée ontarienne Edna Anderson et qui s'est rendu à Washington (aux frais des contribuables auxquels on prêche pourtant l'économie), pour recueillir « des données comparatives avec les États-Unis », ne suggère pourtant rien sur l'origine des fonds que le fédéral devra trouver avant de les acheminer aux provinces, ni sur leur répartition.

Le rapport constate que les Canadiens admettent mal que leurs aînés pourraient être maltraités par des gens auxquels ils devraient avoir confiance, à commencer par les membres de leur propre famille. Le mal existe même chez les autochtones qui professent pourtant un immense respect pour leurs aînés. Le rapport le souligne puisqu'il faut désormais au moins un paragraphe pour les Premières nations dans les études officielles.

Le Native Canadian Center of Toronto souligne donc que les grandes villes canadiennes n'offrent aucun service spécifique aux aînés autochtones. Cette observation qui voudrait isoler une partie de la population à cause de sa race, dégage une odeur inquiétante.

Le rapport fait aussi état de la réflexion de Michel Couture du Centre de défense des aînés du Québec, à Montréal, qui s'indigne avec raison de voir certaines personnes âgées « stockées comme de vulgaires marchandises inutiles ». Cela ne concerne pas la majorité, mais le sentiment d'inutilité est très largement partagé par bon nombre de vieillards, chez les hommes encore plus que chez les femmes.

Rien de vraiment neuf, dans ce rapport, mais le rappel d'une réalité qui exige que l'on parle ouvertement du problème pour commencer à le contrer.

MARTINE R.-CORRIVAULT

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:

PIERRE DES MARAIS II

Éditeur adjoint et rédacteur en chef

J.-JACQUES SAMSON

Vice-président exécutif:

DENIS CLICHE

Président et Éditeur:

ROBERT NORMAND

Directeur de l'information

ANDRÉ FORGUES

Directeur de l'édition:

MICHEL AUDET



## Carnet de voyage chinois

21 mai 1993

Escalade à l'aéroport O'Hare de Chicago, puis départ pour Tokyo avec Japan Air Lines. Je ne sais si c'est typique, mais, du haut de la salle d'attente, nous pouvions voir les officiers responsables du vol effectuer eux-mêmes une inspection minutieuse de l'appareil : roues, freins, ailerons, etc. Au moment du décollage, l'équipe des « rampants », comme le personnel navigant désigne ceux qui assurent l'entretien au sol, se tenait à l'attention et nous envoyait sérieusement la main ! Vraiment pas beaucoup de débrillé dans cette façon de faire...

22 mai 1993

Pour une fois que nous consentons à voyager avec un groupe (tout petit : sept personnes), il fallait que nous tombions sur un « gentil accompagnateur » parfaitement imbuable. Avant même que nous soyons en sol chinois, ses opinions nous sont connues : issu de Hong-Kong, il ne professe guère d'admiration pour la Chine continentale où, à son dire, tout serait de qualité inférieure et toujours incertain.

Au passage, j'admire, d'une part, la facilité avec laquelle des gens qui sont embauchés pour fournir un service en profitent pour exercer un contrôle et, d'autre part, la docilité avec laquelle les gens se plient à tous les arbitrages de ceux qui détiennent un savoir technique.

De même qu'on se met flambant nu dès qu'un membre du personnel hospitalier nous dit de le faire, de même les touristes semblent prêts à se laisser dicter leur conduite par des guides qui ont, au mieux,

La chronique de

Laurent

LAPLANTE



une compétence de traducteur et de bagagiste et qui ne consultent pas.

24 mai 1993

À Shanghai, le choc à lieu : ici, il y a du monde ! Treize millions, nous dit-on, et nous le croyons sans peine. Impression de cohue infinie. Un flot d'humains et de « bêtes cyclistes » s'insinue dans le moindre interstice laissé par les taxis et les autobus. Très peu de voitures privées, mais tout de même d'interminables embouteillages. Fabuleux. Les premières visites qui nous sont proposées (?) définissent les limites plutôt étroites de ce qu'on entend nous montrer : temple bouddhiste, atelier de tissage, école modèle.

J'ai le sentiment d'être tantôt le touriste venu d'un « pays socialiste frère » auquel on veut montrer les mérites du prolétariat chinois, tantôt le touriste capitaliste qu'on veut convaincre du respect accordé par le pouvoir chinois aux minorités culturelles et religieuses. Les trois visites de ce jour me laissent songeur. Face à la psalmodie bouddhiste, je me demande si ces jeunes moines, souvent d'origine tibétaine, recrutés et payés comme des fonctionnaires par le régime chinois, n'auront pas tantôt comme mission de retourner dans l'une ou l'autre

des républiques dites autonomes et d'y distiller, consciemment ou non, une plus grande sympathie à l'endroit de Beijing.

Dans l'atelier de tissage où des jeunes filles effectuent un travail incroyablement minutieux, il est vite manifeste que la créativité n'a ici aucune place : le modèle est devant l'ouvrière, comme dans le cas de la « peinture à numéro », et on le répète à l'infini. Or, les modèles sont laids à souhait. C'est cependant lors de la visite à l'école modèle (?) que mon étonnement cède le pas à l'écœurement. J'aime trop les tout-petits, surtout les miens mais aussi ceux des autres, pour accepter qu'on les offre en spectacle à des hordes touristiques bardées de caméras.

Qu'un pays totalitaire pratique froidement dès la maternelle la sélection des plus aptes, je le conçois ; que des touristes en provenance de pays qui se disent respectueux des droits de la personne ne voient là rien de malsain et filment avec extase, je m'en étonne.

25 mai 1993

Nous quittons Shanghai à destination de Beijing. Des quatre chambres qu'occupent les gens de notre groupe, deux ont des « erreurs » de facturation. Minime peut-être, mais qu'on n'explique pas et dont on ne s'excuse pas.

Dans le car qui nous mène à l'aéroport, notre jeune guide chinoise explique avec ce qui ressemble à une conviction profonde qu'il n'y a aucun chômage en Chine. Pourtant, chaque lieu de travail compte, la chose est patente, des dizaines d'employés de trop. Information ?

## Témoignage

## La vraie richesse

par JEAN CLÉMENT

Je suis un décrocheur qui s'accroche à la vie avec amour.

Dans la vie, on nous apprend bien des choses, mais je ne me souviens pas qu'on m'ait appris comment aimer mon travail et c'est cela le plus important.

Bien sûr, l'argent compte, c'est très important, mais j'aime mieux être de la classe moyenne et heureux que riche et malheureux, comme il y en a tant.

La richesse pour moi, cela ne veut pas dire une grosse maison, une grosse voiture de l'année ou un compte en banque.

Pour moi, la richesse au travail est l'honnêteté, la ponctualité, le goût de faire mieux la prochaine fois. Laisser toujours de la place à l'amélioration toujours de fois en fois, aller plus loin sans pour cela avoir le besoin d'être surveillé par l'autorité.

La richesse dans ma vie, ce

sont mes parents, mes grands-parents qui m'ont appris à vivre et à être un citoyen ordinaire. A partager par le bénévolat « pas toujours avec de l'argent ». Ils m'ont donné l'expérience de la vie avec mes quatre soeurs et mes quatre frères qui sont venus après moi.

Ma plus grande richesse est Annick, mon épouse, qui a apporté avec elle un peu de la Normandie, depuis déjà 33 ans qu'elle partage les joies et les malheurs qui nous entourent. Elle m'a donné trois beaux enfants, Vincent, Emmanuelle et Pascal.

Dans la vie on ne récompense ou ne félicite que les premiers. Et souvent il arrive que les premiers ont moins de mérite que les derniers et c'est dans les derniers que nous retrouvons les décrocheurs.

Je suis moi-même un décrocheur de 1951. Je n'ai même pas terminé ma 6e année et, à cette époque, il fallait avoir le certificat de 7e année comme passeport pour la vie, sinon on ne valait pas cher dans l'opinion publique.

M. Jean Clément est de Saint-Émile.

## Drôle de monde

## À la recherche du bonheur perdu

par

YVES DERY  
collaboration  
spéciale

Couché sur le journal du samedi, je somnais dans le nouveau mal du siècle, l'ennui ; pourtant, mon horoscope venait de m'assurer que les astres m'enverraient bientôt une femme vraiment extraordinaire.

Dans la certitude de trouver l'appel d'une âme sœur, je mets donc à consulter les messages personnels des annonces classées. Mais il faut croire que je suis né sous de mauvais auspices : je ne vois rien d'autre que des offres du genre : « Jeune femme mariée recherche homme marié et viril pour sorties occasionnelles et autres distractions... » ; malgré mes prières, tous les saints du ciel semblent m'avoir abandonné.

Cependant, le destin n'avait pas dit son dernier mot : Célestine, une vieille amie à moi, me

téléphone à ce moment pour m'inviter à venir manger un spaghetti au tofu dans sa nouvelle maison de campagne. Chère Célestine, ça fait un bon deux ans que je ne l'ai pas vue ; en fait, depuis qu'elle a plaqué son conjoint et ses enfants pour partir à la conquête d'une nouvelle « paix intérieure ».

Sitôt arrivé chez elle, j'ai d'ailleurs droit à la prodigieuse histoire de son pèlerinage spirituel : « J'avais un gentil mari, deux enfants espiègles, une belle maison, une tondeuse à gazon ; je pensais que c'était le bonheur suprême, mais en suivant mes cours de croissance personnelle, on m'a fait comprendre que j'avais acheté un bonheur préfabriqué. J'ai beaucoup grandi intérieurement depuis », me jure-t-elle du haut de ses quatre pieds et dix pouces.

« J'avais carrément besoin de refaire le plein d'énergie ; j'étais donc venue m'installer ici, au confluent de deux ruisseaux. J'ai lu que l'eau, ça transporte des ondes positives ; alors imagine quand deux ruisseaux se rencontrent, ça fait un pôle d'énergie terrible ! Crois-moi, ça m'a beaucoup aidée dans mon res-

sourcement mystique », m'affirme-t-elle en caressant sa petite pyramide de cristal, son « capteur d'ondes positives », comme elle dit.

Cré Célestine, c'est vrai qu'elle a beaucoup changé. Elle qui avait si peur de l'eau, tellement qu'elle a toujours refusé d'apprendre à nager.

« Et depuis que j'vis à la campagne, mes idées sont toujours très claires parce que j'respire du bon air pur », ajoute-t-elle en emboucanant la maison avec son encens hindou. Et libérée comme ça s'peut pas, cette nouvelle Célestine ; elle n'arrête pas de parler, un vrai volcan en éruption...

« Mais j't'ai pas conté ma dernière expérience : j'étais allée dans une thérapie de groupe ; c'était génial ! On a appris à tuer nos émotions négatives avec des fusils à pétards et à vivre en parfaite harmonie avec la nature. Tout le monde se promenait donc tout nu, comme à l'Eden ! Sauf que j'étais partie le premier soir parce que notre grand gourou sentait un peu trop l'énergie positive monter en lui ; le problème, c'est qu'il insistait pas mal fort pour me la transmet-

tre... », raconte-t-elle en souriant.

« Mais j'suis là qui discute et toi tu ne me parles pas de toi ; si tu es si renfermé, c'est sans doute que t'as pas encore eu la chance de découvrir le vrai bonheur. Attends, j'vais regarder si tu l'trouveras bientôt... »

Bon, ça y est ; à chaque fois que je la vois, elle ne peut s'empêcher de scruter l'avenir en me taponnant les mains. « J'ai oublié de te dire que je n'lis plus les lignes de la main. J'ai une bien meilleure technique maintenant : j'utilise les feuilles de tisane. Pas les feuilles de thé, c'est trop démodé. »

« Oh ! mais qu'est-ce que je vois ! Mon ami, les feuilles montrent que tu dois prendre garde à tes fréquentations : tu risques de tomber sur un drôle de moineau », prédit-elle le plus sérieusement du monde, en me fixant avec ses gros yeux de chouette.

« Ne rigole pas comme ça ; c'est vrai, c'est écrit dans la tasse ! Maudit athée, t'as pas changé, hein ? Tu ne crois jamais rien... », me dispute-t-elle. Divine Célestine, si seulement elle savait que je ne l'ai jamais autant crue...

Mot à mot



## Succession de Brian Mulroney

# Le dernier tour de piste des cinq candidats

Seule l'organisation de Mme Campbell a distribué une copie de son texte. Voici un résumé des principaux passages des cinq discours.

par MICHEL VASTEL  
LE SOLEIL

### KIM CAMPBELL: « Faire les choses différemment »

Il nous faut un différent style de leadership: les Canadiens veulent du changement, et ils y ont droit. Actuellement, ils ont peur, peur pour leurs emplois, peur pour l'avenir de leurs enfants, peur pour leur propre avenir. Nous avons le choix de reconnaître que le vent a tourné ou de nous laisser balayer.

Mon nom, qui sera demain sur vos bulletins de vote, n'a de sens que s'il porte en lui les rêves et les espoirs des Canadiens. A ma génération, le Canada a beaucoup donné. Nous n'avons pas le droit de condamner celle qui suit à payer pour nos excès.

Je veux éliminer le déficit d'ici cinq ans, réorganiser le fonctionnement du gouvernement. Mais un million et demi de chômeurs, c'est tout aussi inacceptable: si nos enfants ne doivent pas croquer sous le poids de nos dettes, leurs parents ont aussi besoin d'emplois aujourd'hui.

Mais cela ne suffit pas d'avoir la confiance des Canadiens: il faudra aussi faire les choses différemment. À la prochaine élection, un choix clair devra s'offrir entre ceux qui veulent reprendre les batailles de jadis et un gouvernement placé sous un leadership nouveau et porteur d'idées nouvelles. Vous savez de quel côté est Kim Campbell.

Chrétien et McLaughlin veulent faire la prochaine campagne sur les défis d'hier parce qu'ils ne veulent pas faire face aux dures réalités d'aujourd'hui. Le Reform



Les cinq candidats à la succession de Brian Mulroney se sont adressés une dernière fois aux délégués du Parti conservateur hier soir. Alors que les candidats de second plan que sont Patrick Boyer, Jim Edwards et Garth Turner ont plaidé pour un vote de sympathie au premier tour, Jean Charest a livré un véritable discours électoral pour prouver qu'il pouvait assurer, contre Jean Chrétien et surtout Lucien Bouchard, une troisième majorité à son parti. Kim Campbell a de son côté longuement expliqué ce qu'elle voulait faire, et insisté sur le changement qu'elle représente par rapport à l'ère Mulroney.

Party est un catalogue d'idées simplistes. Et Lucien Bouchard n'a ni idées, ni solutions, ni projets pour les Québécois qui sont d'abord préoccupés par les problèmes économiques et sociaux.

### JEAN CHAREST: « Amenez-moi le Bloc! »

Brian Mulroney, Joe Clark, Robert Stanfield, et tous mes collègues-candidats: merci. Quoi qu'il arrive, je serai fier de travailler avec tous au sein du parti. Et lorsque je formerai le gouvernement, je ferai appel aux meilleurs, peu importe dans quel camp ils se trouvent. Une chose

est certaine: je ne veux pas devenir chef de l'opposition. J'attends avec impatience la vraie campagne et c'est là que mes gants à moi vont tomber.

J'ai hâte de m'attaquer aux libéraux, aux vieux nouveaux démocrates, au Reform Party: je vais leur poser les vraies questions car en 1993, quand on n'a pas d'idées, on n'a pas de votes.

Et amenez-moi le Bloc québécois s'il vous plaît, j'en fais mon affaire. Lucien Bouchard, tes vacances sont finies parce que ton Bloc, c'est du toc! Mon programme est clair: plus d'emplois, moins de dettes, et un gouvernement axé sur les résultats. Il n'y aura aucune nouvelle taxe, ni augmentation de taxe. Le

nombre de ministères sera réduit à 15 et la taille du conseil des ministres à 25.

Pour remporter la victoire, il faut un chef prêt à prendre des décisions difficiles. Et je suis ce gars-là. Il faut aussi parler clairement et j'ai eu le courage de le faire sur les droits linguistiques à Montréal.

On dit que je suis jeune? Le Canada aussi!

Je suis un Canadien du Québec et de Sherbrooke et j'en suis fier. Mon lieu de naissance n'a aucune importance. Notre parti peut gagner en Colombie-Britannique. Il peut gagner au Québec. Le parti doit gagner partout.

### PATRICK BOYER « La confiance, ça se mérite »

J'ai écouté, pendant ma campagne, tous ces Canadiens qui ont partagé avec moi leurs frustrations et leur méfiance des politiciens. Il est difficile de répondre à toutes ces questions qu'ils m'ont posées.

Ce n'est que lorsqu'un parti politique réussit à se rapprocher des Canadiens qu'il gagne leur confiance. Le gouvernement Mulroney a pris des décisions difficiles mais il n'y a pas fait participer les Canadiens autant qu'il aurait pu.

Le parti devra moins prêter l'oreille aux lobbyistes, aux groupes de pression, aux sondages d'opinion et se mettre davantage à l'écoute de la population et des militants. Les Canadiens veulent un gouvernement qui va les impliquer davantage, les écouter et les comprendre. Et pas seulement tous les quatre ans.

### JIM EDWARDS: « Une option différente »

Nous avons un parti uni et il faut préserver cela. Mais gouverner n'est pas un objectif en soi, je veux aussi présenter une option différente. Je me suis engagé à confier aux députés la responsabilité de rédiger les lois et de concevoir nos politiques.

L'option différente que je veux présenter est marquée par la responsabilité fiscale et sociale, marquée par la justice, l'équité et l'espoir pour tous. Et je veux surtout offrir un style de leadership exprimé en langage simple et honnête.

### GARTH TURNER: « Dire la vérité »

Il ne s'agit pas seulement de faire des discours pour gagner. Il faut aussi dire la vérité aux gens. On peut certes être fier des réalisations du Parti conservateur, mais un million et demi de chômeurs, 465 milliards de dette: c'est de la folie et il faut que cela arrête!

Je ne suis pas le candidat qui va se contenter de vous demander de lui faire confiance. J'ai exposé, avant même d'être candidat, un plan en 32 points. Car il faut un programme et la volonté politique de le réaliser pour gagner.

Certains se demandent si je suis un candidat sérieux. Il ne faut pas seulement courir après la victoire, il faut aussi avoir des principes.

## Opinion

### Cyclistes avertis

Pour devenir un automobiliste on paie un cours de conduite, un permis, des assurances, l'immatriculation et 30 \$ supplémentaires.

Nos responsabilités au volant sont grandissantes avec l'arrivée des cyclistes non seulement imprudents mais qui ignorent le « Code de la route des cyclistes ».

L'automobiliste sur la route regarde à gauche, à droite, en avant, en arrière, à terre (pour les trous), il surveille les entrées de cours, les stationnements, les imprudents qui peuvent surgir d'entre les voitures.

Puis, il y a les cyclistes qui se promènent sur les boulevards à deux de large ou qui encore se tassent à leur gauche pour éviter une flaque d'eau et ce, sans savoir ce qu'il y a derrière eux. Ils n'ont pas besoin d'arrêter aux feux rouges, ne font pas d'arrêt et j'en passe!

À mon avis, tout propriétaire de bicyclette devrait obligatoirement l'enregistrer au bureau des véhicules moyennant un coût de 10 \$. Le cycliste recevrait une plaque, un enregistrement et le Code de la route du cycliste.

Les effets? Nombreux. D'abord, cette mesure serait de responsabiliser les enfants et adolescents N'est-ce pas ce que veut tout parent?

Puis, cette mesure inciterait le policier à intervenir plus souvent, car la plaque sur la bicyclette faciliterait son travail. Il y aurait moins de vol, car pour vendre, il faudrait passer au bureau des véhicules tout comme une automobile.

Et sur ce 10 \$, un certain montant pourrait servir au développement de pistes cyclables. Si tout cela paraît injuste pour le cycliste, alors il en est autant pour les automobilistes.

Alain Tardif  
Québec

### Du côté de l'Ontario

(En réponse à la lettre du ministre Gil Rémillard, parue dans LE SOLEIL du 26 mai)

Soixante-six pour cent des familles monoparentales dirigées par une femme vivent sous le seuil de pauvreté. Le refus de l'ex-conjoint d'assumer ses responsabilités parentales en ne



Conduire une bicyclette, c'est comme être au volant d'une auto. Il faut avoir le sens des responsabilités.

payant pas de façon régulière l'allocation de soutien aux enfants explique en grande partie pourquoi deux familles monoparentales sur cinq se retrouvent à l'aide sociale.

Nos gouvernements devraient regarder ce qui se passe ailleurs, en Ontario notamment, où un système de perception automatique des pensions alimentaires avec retenue à la source est en vigueur depuis le 1er mars 1992.

Ce régime verse régulièrement une pension à deux créanciers sur trois et a même permis à Queen's Park d'économiser 28 millions \$ en prestations d'aide sociale en un an. Comme l'efficacité de notre système actuel de perception des pensions alimentaires est plus que douteuse, le Québec doit suivre l'exemple ontarien.

Malheureusement pour les enfants de familles monoparentales lésées par le système québécois,

le ministre de la Justice, M. Gil Rémillard, ne semble pas apprécier l'idée. Dans une lettre ouverte au SOLEIL, M. Rémillard laissait entendre qu'un pareil régime, à cause de son aspect coercitif, ne protège pas les droits du débiteur alimentaire.

À la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec, nous reconnaissons le droit au débiteur de demander à la cour une révision d'ordonnance alimentaire, mais certainement pas celui de refuser, de son propre gré, l'acquiescement de ses obligations familiales fixées par la justice.

Dans le but de donner plus de poids à son opposition, le ministre a critiqué sévèrement le coût et l'efficacité du Régime des obligations alimentaires envers la famille de l'Ontario. Il affirmait, d'une part, que le système coûte 25 millions \$ annuellement au Trésor de cette province et, d'au-

tre part, que « 55 % des débiteurs ontariens ne paient pas leur pension ».

Il est vrai que le système ontarien coûte 25 millions \$ annuellement et emploie 325 fonctionnaires. M. Rémillard omet de dire cependant que le régime a permis à l'État d'économiser 28 millions \$ en prestations d'aide sociale en un an. Plus important encore, cette statistique démontre qu'un système de perception automatique des pensions pour tous les débiteurs alimentaires évite à l'ensemble de la société de payer, par l'entremise de l'aide sociale, à la place des parents irresponsables.

Louise Huneault  
Présidente de la Fédération des associations de familles monoparentales du Québec  
Montréal

### Reste avec nous

(Lettre à Daniel — prénom fictif — fils du couple de Coleraine qui fait face à des accusations)

Ta détresse m'interpelle. J'ai éprouvé, de prime abord, de la difficulté à décoder ton désespoir. J'ai la conviction maintenant d'y déceler un appel à l'aide plutôt qu'une volonté arrêtée de mourir. De toute façon, ne compte pas sur moi pour t'assister à franchir les rives « du pays d'à-côté » en t'abandonnant aux eaux envoûtantes de l'oubli. Mon dessein est de te garder dans le pays d'ici.

Tu te sens incapable de pardonner à tes parents de t'avoir ballotté dans des foyers nourriciers. Ne te culpabilise pas à ce chapitre, l'heure du pardon n'est pas encore venue et il faut laisser à la justice le temps de faire son oeuvre. Je ne partage pas ton scepticisme judiciaire. Je persiste à croire que la décision du juge Dionne a été bénéfique pour toi et tes frères et soeurs en reconnaissant votre crédibilité et en vous redonnant la dignité de votre enfance.

Ton inquiétude sur le sort de tes parents, dans l'optique d'un emprisonnement éventuel, t'honore. Mais si cette éventualité devait se réaliser, la nature des infractions obligera les autorités carcérales à les placer dans les ailes de la protection.

Je comprends ta réticence devant la possibilité de témoigner

au procès de ta mère, mais tu es encore à l'étape de la dénonciation. Je t'invite à rejoindre le reste de la famille et à faire ta déposition. Ton inquiétude devrait diminuer en te rappelant que ton témoignage ne peut être que complémentaire et qu'il jouera faiblement dans l'issue du verdict.

Cette apparition sera aussi l'occasion privilégiée de te réconcilier avec tes frères et soeurs. Vous aurez besoin de toute votre solidarité fraternelle pour vous adapter aux sentences d'emprisonnement de vos parents dans l'éventualité où elles seraient imposées par les tribunaux.

Le rejet par tes parents a été important et je n'en minimise pas les conséquences. Il y aura toujours une blessure prête à s'ouvrir et qu'il faudra, aussitôt, refermer en te convainquant de ton droit à l'existence. Rien n'interdit, un jour, de t'asseoir à la table de la psychothérapie pour faire diminuer les meurtrissures causées par les carences parentales.

Je termine cette lettre avec optimisme. J'ai l'impression que tu es en train de tourner le dos aux attraites de l'absence irréversible en préférant succomber aux séductions de la vie.

Avec mes vœux les plus sincères de bonheur!  
Jacques Gagné  
Québec

### Musique au coeur

C'est à l'église de la paroisse Saint-Coeur-de-Marie, sur la Grande-Allée, dans les années 1940, que j'ai été initié, pour la première fois, aux beautés sublimes du grégorien ou plainchant; c'est aussi à cette époque, au kiosque de musique de la terrasse Dufferin, que j'ai fait mon apprentissage de la musique profane, sous la baguette magique d'Edwin Bélanger, directeur de la fanfare du Royal 22e Régiment. Comme bien des Québécois, j'avais gardé un souvenir nostalgique de ces moments inoubliables, que je croyais à tout jamais révolus.

Aussi est-ce avec une joie indicible que, cinquante ans plus tard, plus précisément le 29 mai 1993, dans la même église de mon enfance, j'assistais à un concert de chant grégorien et de polyphonie religieuse donné par



M. Edwin BÉLANGER

l'ensemble vocal Claude Gosselin. Claude, qui est un de mes anciens confrères de classe du Séminaire de Québec, m'apprit, à mon grand étonnement, qu'une messe en grégorien y est toujours célébrée le dimanche, à 10 h30, et ceci avec l'approbation des autorités religieuses du diocèse: voilà une nouvelle qui plaira sûrement à beaucoup de gens de ma génération.

Mon émotion fut à son comble lorsque, quelques jours plus tard, soit le dimanche 6 juin, à l'occasion de l'inauguration du nouveau kiosque de musique Edwin-Bélanger, sur les plaines d'Abraham, derrière le Musée du Québec, je retrouvais sur scène la fameuse fanfare du Royal 22e Régiment, sous la présidence d'honneur de nul autre qu'Edwin Bélanger — maintenant âgé d'environ 80 ans — qui, pour la plus grande joie des spectateurs, dirigea la première pièce musicale, tirée des Cahiers de la Bonne Chanson de l'abbé Charles-Émile Gadbois.

Comme l'indique le programme, disponible au restaurant situé à proximité du kiosque et à l'Office du tourisme, de nombreux concerts, récitals et autres spectacles y seront donnés tout au long de l'été: de quoi réjouir tous les jeunes de 7 à 77 ans, et ceci sans aucun frais d'admission.

Au nom de tous les amateurs de belle musique, je remercie de tout coeur la Commission des champs de bataille nationaux et ses nombreux commanditaires de cette heureuse initiative.

Raymond Dionne  
Saint-Romuald

# LES ARTS ET SPECTACLES



## McCartney court les stades

On ne parle que de Paul McCartney, par les temps qui courent. Depuis le début de l'année, l'ex-Beatle à la fameuse basse-violon promène de stade en stade son « New World Tour » en Amérique. Cette photo a été croquée ce week-end, alors qu'il chantait au stade des Giants à East Rutherford, New Jersey. En avant-goût du spectacle qui sera retransmis en direct à la télé, mardi soir ! L'ex-figure de proue des Beatles se produira alors à Charlotte, en Caroline du Nord.

## «The Lorca Play»: une pièce qui soulève les rapports entre la vie et le théâtre

MONTREAL — À l'évidence, le cinquième FTA, qui a clôturé hier, s'est plu à donner la parole à de jeunes loups de la mise en scène qui ne répugnent pas à reconsidérer les grandes oeuvres. Derniers iconoclastes à la barre : les Torontois Daniel Brooks et Daniel MacIvor. Sous les couleurs des compagnies Augusta et Da Da Kamera, ils mènent une battue furieuse et stimulante dans l'univers de *La Maison de Bernarda Alba*, de Federico Garcia Lorca.

une critique de JEAN ST-HILAIRE  
LE SOLEIL

De fait, leur pièce, *The Lorca Play*, n'invite pas qu'à revoir nos conceptions de ce drame, tout juste complété par le poète andalou quand un peloton franquiste l'a exécuté sommairement, en 1936; elle interroge les rapports du théâtre à la vie, met en parallèle les dynamiques interpersonnelles de la pièce et de la troupe qui la répète; tout ça sous le regard d'un metteur en scène qui, à se réclamer de Lorca, finit par se ressembler à la très dominante mère Bernarda.

Loin du naturalisme, la mise en

scène, sobre, rigoureuse et bien éclairée, restitue le lourd climat de frustration sexuelle de la pièce. Elle s'appuie sur un univers d'enfermement total qui sied bien à la pièce qui commence sur la mort du père Alba et le décret, suivant la coutume, de sept ans de deuil et d'assignation à demeure pour ses survivants. Bernarda, ses cinq filles et sa servante, toutes de noir vêtues, évoluent dans un décor entièrement noir et percé, au fond, de trois portes à battants par où on entrevoit tantôt une bicyclette, ou un bâton de hockey — les couleurs de la vie qui — tantôt d'après scènes de la vie sans vie que régit Bernarda. La métaphore est nommée : le théâtre a aussi besoin d'air frais que les filles de

Bernarda... Dans cet enfer où plane le cri rentré de l'inceste, il y a place pour la symbolique féconde et jousive de l'eau et une mélodie populaire, éléments chers à Lorca.

L'éclairage assigne souvent des couleurs aux sept femmes. Ils sont tracés comme par l'ombre de barreaux de prison. Les concepteurs jouent subtilement sur la dualité des noirs et de la lumière, qui renvoie à la dualité du bouillonnement de la chair et de sa répression. Ouvert dans un noir total, un flamenco lascif monte vers le grand jour du refoulement sexuel, qui est la vraie noirceur de la pièce de Lorca.

Les scènes s'ordonnent à un

rythme vif, en des jeux de choeur imaginatifs et bien synchronisés. On gaspille peu de temps en déplacements : pour une scène à deux personnages, on fait tout simplement se retourner les cinq autres.

Le procédé se prête à des changements subits d'atmosphères, commandés au reste par la mise en miroir des tensions de la pièce et des tensions au sein de la troupe, que la trame musicale, en mariant contre leur gré Vivaldi, des airs populaires espagnols et nos tonitruantes musiquettes modernes, exacerbe. Elle expose en effet le fossé qui sépare la vie prosaïque des créateurs et les hauts mythiques où ceux-ci voudraient porter leur pièce.



Bernarda, ses cinq filles et sa servante, toutes de noir vêtues, évoluent dans un décor entièrement noir et percé, au fond, de trois portes à battants.

## 6 AM tente sa chance avec «God's Girl» sur le marché anglophone

QUÉBEC — Après avoir donné le coup d'envoi de l'étiquette T-Rock, le tandem montréalais 6 AM est maintenant un des premiers « poulains » de cette filiale rock de la maison Traffic à tenter

sa chance sur le marché anglophone avec *God's Girl*.

par MICHEL BILÉDEAU  
collaboration spéciale

Percer le marché anglophone canadien : l'aventure en a déjà tenté plus d'un et jusqu'ici, hormis Céline Dion, peu de Québécois y sont vraiment parvenus. Sylvain Michel et Yves Brault, mieux connus sous le nom de 6 AM, en sont bien conscients... mais demeurent tout aussi confiants.

Appuyés par Traffic, la maison de Daniel Lavoie, et par la multinationale MCA, ils estiment avoir de bonnes chances de marquer des points au Canada anglais. Les deux jeunes Montréalais précisent qu'il ne s'agit pas d'un nouveau disque, mais bel et bien d'une adaptation de leur premier essai *Prophétie* paru en 1991. Cette opération, selon Yves Brault, a été finalement assez simple.

«Au début nous pensions devoir reprendre l'enregistrement à zéro, mais on s'est aperçu que la structure des pièces nous donnait une bonne marge de manoeuvre. Il n'y a eu que les voix à réenregistrer. Rien de plus», explique le batteur.

De son côté, Sylvain Michel, chanteur et principal compositeur de 6 AM, raconte que le plus long a été de trouver des paroles qui convenaient au tandem.

«Nous ne voulions pas de traduction. Le résultat n'est jamais probant. Nous préférons avoir de nouveaux textes. Je dois dire qu'au début nous étions un peu découragés. La plupart des textes que nous recevions se résumaient

à des histoires de voitures et de «poupoues». Je ne chante pas ça en français et je ne voyais aucune raison de le faire en anglais», glisse en riant Sylvain Michel.

Finalement, le tandem s'est déniché deux collaborateurs répondant à leurs exigences : Stephen Trotter et Mary-Beth Derry qui a collaboré avec Daniel Lavoie pour son disque *Here In The Heart*.

### Toucher plus de gens

Les musiciens précisent que ce «test de marché» n'équivaut pas à un abandon du français. D'ailleurs, ils travaillent à de nouvelles pièces et l'enregistrement d'un disque en français est prévu pour l'automne. «On vit et on compose en français. Pas question de laisser tomber. Nos projets initiaux seront toujours en français», assure Sylvain Michel.

Selon eux, il s'agit avant tout de toucher le plus de gens possible et de maximiser un investissement. «J'aimerais beaucoup pouvoir réaliser le même projet en espagnol», avance Sylvain Michel.

Pour les deux compères, la stratégie est simple. Dans un contexte de compétition internationale et face à un marché québécois somme toute restreint, il faut réaliser des productions de qualité et avoir la possibilité de les utiliser dans un autre contexte.

«Pourquoi passer 400 heures en studio pour le marché québécois alors qu'en passant 800, on peut songer à un produit qui, avec des modifications, pourra entrer en compétition à l'extérieur du Québec?» plaide Sylvain Michel.



Les deux jeunes Montréalais précisent que «God's Girl» n'est pas un nouveau disque, mais bel et bien une adaptation de leur premier essai *Prophétie* paru en 1991.

### LE PALMARÈS

Ce palmarès reflète la position des disques compacts et cassettes les plus vendus chez Musique D'Auteuil, rue St-Jean, à Québec et des magasins HMV de Place Fleur de Lys, de Place Laurier et des Galeries Chagnon, à Lévis. Le chiffre entre parenthèses indique la position occupée à la parution précédente.

- | FRANCOPHONE |   |
|-------------|---|
| 1 (6)       | Stef Carse<br>Stef Carse                    |
| 2 (3)       | Les grandes chansons<br>Dick Rivers         |
| 3 (2)       | Les insomniaques s'amuse<br>Daniel Bélanger |
| 4 (1)       | Je te dis vous<br>Patricia Kaas             |
| 5 (5)       | Corsica<br>Petru Gueifucci                  |
| 6 (4)       | Au nom de l'amour<br>Artistes variés        |
| 7 (10)      | Miel e venin<br>Marie Carmen                |
| 8 (-)       | Pelchat<br>Mario Pelchat                    |
| 9 (8)       | J'ai rendez-vous avec vous<br>Renée Claude  |
| 10 (-)      | Les années lumières<br>Francine Raymond     |
| ANGLOPHONE  |   |
| 1 (1)       | Are You Gonna Go My Way<br>Lenny Kravitz    |
| 2 (-)       | Keep The Faith<br>Bon Jovi                  |
| 3 (3)       | Unplugged<br>Eric Clapton                   |
| 4 (2)       | 12 Inches of Snow<br>Snow                   |
| 5 (5)       | Unplugged... and Seated<br>Rod Stewart      |
| 6 (-)       | For The Beauty of Wynona<br>Daniel Lanois   |
| 7 (-)       | US<br>Peter Gabriel                         |
| 8 (10)      | Pocket Full of Kryptonite<br>Spin Doctors   |
| 9 (6)       | Get A Grip<br>Aerosmith                     |
| 10 (4)      | Great Expectations<br>Tasmin Archer         |

## La musique rock et heavy metal n'est pour rien dans le suicide

MONTREAL (PC) — Les messages subliminaux contenus dans certains enregistrements de musique rock ou heavy metal n'auraient aucun effet déterminant dans la décision d'un adolescent de se suicider. Si des adolescents grands amateurs de chansons et de musique souvent jugées «diaboliques» par des adultes s'enlèvent la vie, c'est ailleurs qu'il faudrait trouver les causes de tels drames.

Au cours du 17e congrès de l'Association internationale pour la prévention du suicide, qui avait lieu dernièrement à l'Université du Québec à Montréal, le Dr Norman L. Farberow, de Los Angeles, a indiqué que la musique du genre heavy metal, qui inquiète tant de parents, est un exutoire tout à fait sain pour la grande majorité des garçons et des filles ayant l'âge de l'adolescence et «une façon très acceptable» d'exprimer leur révolte.

Il a raconté comment une poursuite judiciaire intentée

montré qu'ils constituaient uniquement un effet fortuit de la conjugaison d'un accord d'un instrument de musique et du bruit de la respiration d'un des chanteurs.

Le Dr Farberow a signalé que Ray et James, âgés de 18 et 20 ans, avaient demandé avant de se suicider d'être enterrés avec leur cassette de musique de Judas Priest. Le jour où les deux jeunes se sont tiré une balle de fusil dans la tête était pour eux «une journée habituelle»: ils avaient écouté de la musique, bu de la bière et consommé du «pot».

Selon le psychiatre américain, les deux malheureux jeunes étaient des «cas suicidaires classiques»: ce n'est pas un message subliminal plus ou moins identifiable dans un enregistrement musical qui les aurait amenés à se tuer mais bel et bien d'autres facteurs.

contre la maison de disque CBS (Columbia Broadcasting System) et le groupe de chanteurs et musiciens Judas Priest après le suicide de deux jeunes s'est terminée sur un verdict de non-responsabilité.

Le juge, a souligné le psychiatre, a estimé que les mots ou les sons «Do it» («faites-le») perçus plus ou moins vaguement dans un enregistrement produit par le groupe et diffusé par la chaîne de télévision américaine, enregistrement dans lequel il était question de suicide, ne pouvaient être assimilés à une invitation intentionnelle à se donner la mort. Il a été dé-

**FAMOUS PLAYERS**  
**GALERIES DE LA CAPITALE** 628-2455  
 5401 Boul. des Galeries

DAVE (V.F.) (G) Dolby  
 1:15-3:15-5:15-7:15-9:35

FALAISE DE LA MORT (16+) Dolby  
 1:15-3:45-7:00-9:40

SLIVER (V.F.) (16+) Dolby  
 12:40-2:45-4:50-7:00-9:30

PILOTES EN L'AIR 2 (G) Dolby  
 1:00-3:00-5:00-7:00-9:30

PROPOSITION INDECENTE (13+) Dolby  
 2:30-4:40-7:00-9:35

ALADDIN (V.F.) (G) Dolby  
 12:45

100% AMERICAIN (G) Dolby  
 12:35-2:50-5:00-7:10-9:25

**STE-FOY** 656-0592  
 2500 Boul. Laurier & ★

JURASSIC PARK (V.F.) (G)  
 1:30-4:10-6:45-9:15

TOXIC AFFAIR (G)  
 1:15-3:20-5:20-7:25-9:30

SUPER MARIO BROS. (V.O.A.) (G)  
 9:25

L'ENFANCE DE L'ART (G)  
 1:10-3:15-5:20-7:20

**CINEPLEX ODEON**  
 PLACE CHAREST: MATINÉES À 5.00\$

\* Du lundi au vendredi, à l'exception des mardis à 4.25\$ et des jours fériés.

INFO-HORAIRE: CINEMA ST-GEORGES: 228-7540 CINEMA ALOUETTE: 337-2485

**DU 11 AU 17 JUIN 1993**

**PLACE CHAREST**  
 Du Pont et Boul. Charest 629-2745

LE PARC JURASSIQUE (G)  
 Ven. et sam.: 13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:45 - 00:15  
 Dim. à jeu.: 13:00 - 16:00 - 19:00 - 21:45  
 COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES

DANGER PLEINE LUNE (G)  
 13:40 - 15:45 - 18:00 - 20:00

PROPOSITION INDECENTE (13+) 22:00

L'ENFANCE DE L'ART (G) 14:00 - 16:30

LA CRISE (G) 19:20 - 21:25

BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (G)  
 13:45 - 16:20 - 19:15 - 21:50

100% AMERICAIN (G)  
 14:15 - 16:45 - 19:25 - 21:45

SLIVER (V.F.) (16+) 21:40

FALAISE DE LA MORT (16+) 21:40

DES PILOTES EN L'AIR #2 (G)  
 14:00 - 16:30 - 19:10 - 21:15

**CINEMA ST-GEORGES**  
 2360 ch. Ste-Foy, Ste-Foy 650-CLAP

LA CRISE (G)  
 13:30 - 15:30 - 17:30 - 19:30 - 21:30

**CINEMA PARC BEAUPORT**  
 Route 40 (route 320) 667-6362

FALAISE DE LA MORT (16+) 21:40

DES PILOTES EN L'AIR (G)  
 2e FILM: MAMAN J'AI RATE L'AVION 2 (G)

LE PARC JURASSIQUE (13+)  
 2e FILM: DRAGON (V.F.) (13+)  
 COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES

**CINEMA DE LA COLLINE**  
 Route 20 (route 311) 821-0774

LE PARC JURASSIQUE (13+)  
 2e FILM: DRAGON (V.F.) (13+)  
 COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES

100% AMERICAIN (13+)  
 2e FILM: LE GARDE DU CORPS (13+)

**CINEMA LIDO**  
 Promenade Lévis-Lauzon 837-0234

LE PARC JURASSIQUE (G)  
 Dim. à jeu.: 13:00 - 16:45 - 21:15  
 COUPONS PROMOTIONNELS ET LAISSEZ-PASSER REFUSES

DES PILOTES EN L'AIR #2 (G)  
 Dim. à jeu.: 13:00 - 19:00

100% AMERICAIN (G) 21:15

L'ENFANCE DE L'ART (G)  
 Dim. à jeu.: 13:00 - 19:00 - 21:15

FALAISE DE LA MORT (16+)  
 Dim. à jeu.: 13:00 - 19:00 - 21:15

SLIVER (V.F.) (16+)  
 Dim. à jeu.: 13:00 - 19:00 - 21:15

**CINEMA DE PARIS**  
 Place D'Youville 694-0811

99¢ 1.49¢ 2.49¢